



***L'EAU
DANS LA GEOPOLITIQUE
DE L'ASIE DU SUD***

**Mémoire de géopolitique
du CBA Olivier CAZADE
dans le cadre du séminaire « Asie du Sud »**

Directeur de recherche : Gal (er) LAMBALLE

24 Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'eau dans la géopolitique de l'Asie du Sud
2. Chef de bataillon (Terre) Olivier CAZADE (France)
3. 24 mars 2006
4. Division A
5. Mémoire de géopolitique
6. L'analyse des tensions et conflits qui ont ponctué l'histoire récente de l'Asie du Sud atteste que l'eau douce est encore un élément constitutif majeur des sociétés asiatiques et qu'elle est bel et bien considérée comme un déterminant de la puissance et un enjeu stratégique important pour les populations et les Etats.
Malgré de nombreux atouts géographiques et climatiques, la question du partage de l'eau peut être, en Asie du Sud, un élément significatif d'une crispation régionale. Ne pouvant être dissociée des autres facteurs géopolitiques, elle se surimpose à d'autres litiges, territoriaux, politiques, socio-économiques ou culturels, qu'elle vient exacerber. Car la problématique de l'eau est en effet très souvent instrumentalisée, soit pour servir des intérêts particuliers, privés, locaux ou nationaux, soit pour exercer des pressions, radicaliser une situation politique déjà tendue et renforcer une position dominante. De plus en plus exploitée, consommée, polluée, convoitée et disputée dans le monde, au point que certains experts confirment qu'elle sera la cause essentielle des nouvelles guerres du XXIème Siècle, l'eau douce d'Asie du Sud semble susciter les mêmes inquiétudes.
Il semble cependant, grâce à une prise de conscience locale et internationale, à une évaluation commune des risques, des menaces et des intérêts et à une évolution progressive des mentalités et des politiques que l'eau soit aujourd'hui en passe de devenir un facteur de régulation, de stabilisation voire de pacification. Confrontés à de nombreux autres défis internes, démographiques, économiques et religieux, externes avec la présence de plus en plus marquée de la Chine et des Etats-Unis, les Etats d'Asie du Sud semblent vouloir dépasser leurs tensions actuelles, sauvegarder leur « or bleu » et leurs intérêts pour mieux préserver leur développement et leur existence en ce début de 3ème millénaire.
7. Puissance, intérêts, politique, stratégie, Instrument, « or bleu », gouvernance, régulation.

L'EAU DANS LA GEOPOLITIQUE DE L'ASIE DU SUD

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

L'EAU, FACTEUR AVERE DE PUISSANCE ET DE TENSIONS DANS LES RELATIONS INTRA ET INTER ETATIQUES D'ASIE DU SUD

L'eau en Asie du Sud : source de vie et d'identité des populations et des États

Les effets contrastés des politiques agricoles et d'aménagement du territoire

Une ressource pas assez protégée par un droit international flou et inopérant

DEUXIEME PARTIE

« L'OR BLEU » : UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS STRATEGIQUE

De plus en plus exploitée, consommée et polluée, l'eau devient de plus en plus rare et chère

L'eau, plus un instrument qu'une cause directe des tensions et à des conflits intra et inter étatiques

Des perspectives optimistes de régulation et de limitation des tensions

INTRODUCTION

Le deuxième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau potable révèle "qu'un cinquième de la population mondiale n'a toujours pas accès à l'eau potable et 40% se voient privés d'installations sanitaires de base". Présenté le 9 mars 2006 à la presse par le Directeur général de l'UNESCO, en préalable au 4^{ème} Forum mondial de l'eau qui se déroulera à Mexico du 16 au 22 mars 2006, ce rapport intitulé « l'eau, une responsabilité partagée » fait état d'une grave crise de gouvernance et veut alerter l'opinion publique mondiale. Dénonçant les nombreux facteurs à l'origine de cette conjoncture, ce rapport met l'accent sur l'importance des modalités de gouvernance locale et internationale dans la gestion des ressources mondiales en eau et dans la lutte contre la pauvreté.

C'est en fin de compte toute la problématique de la géopolitique, science des déterminants de la puissance, de la stratégie, science de l'affrontement de ces puissances et de l'ingérence dans la souveraineté des États qui est ainsi soulevée.

Longtemps inépuisable dans l'imaginaire de l'Homme, l'eau douce est encore abondante. Pourtant, elle se raréfie et les situations de crise liées au manque d'eau se multiplient. La situation serait telle que certains prédisent que l'eau « pourrait être au XXI^{ème} Siècle, un facteur de déclenchement de conflits, comme le pétrole l'était dans le passé ». L'analyse historique et sociale des litiges liés à l'eau montre que les tensions qu'elle suscite sont locales et mondiales. Cette ressource est donc incontestablement un déterminant de la puissance et représente effectivement des enjeux stratégiques majeurs, à la fois pour la survie des populations et le développement des États mais aussi pour la pérennité des relations et des équilibres internationaux, aujourd'hui confrontés à des multiples risques de rupture. Hétérogènes et vitaux pour tous ces pays, ces enjeux couvrent de nombreux domaines : santé publique, sécurité alimentaire, équilibres écologiques, développement économique (agriculture, industrie, transport, énergie), sécurité intérieure et défense.

L'Afrique et le Moyen Orient sont les premières régions qui viennent à l'esprit lorsque sont évoqués des difficultés et des tensions liées à l'eau. La situation des pays d'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh, Népal, Bhoutan, Sri Lanka et Maldives) est beaucoup moins souvent soulignée. Contrairement à l'idée d'abondance communément admise, « l'état de l'eau en Asie

du Sud ne coule plus de source ». Depuis 1947, quatre conflits ont opposé l'Inde et le Pakistan, des affrontements frontaliers ont souvent envenimés les relations entre l'Inde et le Bangladesh, entre l'Inde et le Népal. L'Inde est encore régulièrement accusée de mener une politique hégémonique. De toutes ces tensions et confrontations, l'eau n'est ni totalement responsable ni totalement étrangère mais très souvent instrumentalisée. Le partage des énormes quantités d'eau douce encore existantes, entre les communautés et entre les États d'Asie du Sud mais aussi entre le secteur public et le secteur privé, le contrôle des accès aux golfes du Bengale ou d'Arabie, la gestion du formidable potentiel hydroélectrique, des espaces de navigation fluviale sont là bas aussi problématiques et l'objet de très nombreux enjeux stratégiques entre tous ces pays.

Les raisons de cette délicate situation sont nombreuses et variées. Bien qu'elles ne puissent pas être dissociées de l'ensemble des tensions géopolitiques qui existent entre ces États, elles n'incitent pas forcément à l'optimisme.

Malgré un environnement géographique unique et encore favorable, l'explosion démographique du sous continent indien, les méfaits des politiques d'aménagement du territoire, la pollution et les excès de la modernité rendent l'eau douce de plus en plus rare et donc de plus en plus chère. L'absence de droit international protecteur et la compétition entre les entreprises internationales de l'eau pour un nouvel eldorado de « l'or bleu » en Asie du Sud pourraient de nouveau utiliser la problématique de l'eau pour attiser les convoitises et les tensions. La montée des extrémismes religieux, islamistes au Pakistan et au Bangladesh et hindouistes en Inde, la pression croissante de la Chine, détentrice au Tibet de l'essentiel des réserves d'eau douce et déjà en situation de stress hydrique et la redéfinition de la stratégie globale américaine sur ce continent pourraient aussi rompre les délicats équilibres internes et externes actuels.

Heureusement une réelle prise de conscience des populations locales, en Inde notamment, et de la communauté internationale semble émerger, susciter de plus en plus de débats et de contestations. L'évaluation commune des risques et des menaces pour l'humanité et l'absolue nécessité d'une meilleure gouvernance de l'eau permet d'envisager des perspectives plus favorables de régulation et de limitation des tensions liées à l'eau.

1 Aussi abondante soit-elle en Asie du Sud, l'eau douce est, au fil des années, effectivement devenue un véritable facteur de puissance et de tensions dans les relations intra et inter étatiques d'Asie du Sud.

La quantité d'eau présente sur la terre dépasse presque l'imagination. Selon M. Mikhaïl Barah¹, 1385 millions de km³ d'eau couvrent les trois quarts de la surface du globe terrestre, océans, mers, lacs, fleuves, nappes souterraines confondus. Mais seule une maigre part n'est pas salée. L'eau douce ne représente en effet que 2.5% de cet ensemble, soit 34 millions de km³. 1% seulement est à la disposition des hommes². L'essentiel prend la forme de neiges, de glaces éternelles (de montagne et polaires), de pluies, de rivières, de lacs et de nappes phréatiques. Les quantités disponibles sur Terre s'élèvent donc à 7685 m³ par an et par personne. Selon les Nations Unies, les « puissances de l'eau » sont le Brésil, la Colombie, la Russie, le Canada, les États-Unis, l'Indonésie, le Congo (Zaïre), la Chine et l'Inde.

1.1 L'eau en Asie du Sud : source de vie et d'identité des populations et des États :

L'Asie du Sud dispose en effet de formidables atouts géologiques, géographiques et climatiques qui lui apportent, sous différentes formes, des quantités d'eau considérables. Dans cette terre de vieille civilisation, l'eau est au cœur de l'identité des populations et des États. La maîtrise de l'eau a joué un rôle essentiel dans la prospérité des royaumes et des empires. De la civilisation de l'Indus, un des berceaux mondiaux de la civilisation urbaine, à la floraison d'empires indiens centrés sur la vallée du Gange ou de royaumes construits sur la richesse des deltas, partout la maîtrise de l'eau a été décisive. Dans les sociétés asiatiques, l'eau est un instrument de puissance politique, l'ordre social, les répressions et les crises politiques dépendent des caprices des pluies. Sacrée, elle est aussi utilisée dans différents rites ou cérémonies religieux. Chaque région d'Asie du Sud consacre l'eau à sa façon, et chacune reconnaît sa valeur et son rôle central dans la vie de l'homme, la puissance pour ceux qui en disposent et la dépendance pour ceux qui en manquent. Les traditions culturelles, les pratiques indigènes et les valeurs sociales déterminent aussi la façon dont les populations perçoivent, gèrent et instrumentalisent les ressources en eau.

¹ Mikhaïl Barah est chercheur spécialisé sur le Moyen-Orient et travaille également sur les enjeux géopolitiques de l'eau. Il a été auparavant chargé de recherche au Secrétariat Général pour l'Administration du ministère de la Défense (mars-juin 2003). Arabisant, titulaire d'un DEA en Sciences politiques ainsi que d'un DESS en Coopération internationale, d'une maîtrise de Relations internationales et d'une maîtrise d'Arabe, il est actuellement doctorant en Sciences politiques à l'université Lille-II. Il enseigne également à l'Université Paris-VIII.

² Voir Annexe 1 : Disponibilité de l'eau en 2000.

1.1.1 L'Himalaya, le château d'eau de l'Asie, une richesse formidable :

L'Himalaya, en sanskrit « séjour des neiges » est le château d'eau de l'Asie. Né de la collision entre les plaques indo-australienne et eurasiennes, il constitue l'ensemble de chaînes montagneuses le plus élevé du monde³. Le vaste système himalayen couvre une superficie de près de 600 000 km² et s'étend sur tout le nord de l'Asie du Sud suivant un arc d'environ 2400 km à partir de l'Indus, au nord du Pakistan, vers l'est à travers le Cachemire au nord de l'Inde, une partie du sud-Tibet, la majeure partie du Népal, de l'État indien du Sikkim et du Bhoutan.

La principale chaîne de l'Himalaya constitue une vaste barrière qui intercepte et condense pratiquement toute l'humidité apportée par les moussons. Cette humidité se dépose sur les versants méridionaux des montagnes, qui reçoivent les plus fortes précipitations annuelles alors que les versants septentrionaux sont semi-arides ou arides. Le climat des versants sud est subtropical dans la zone de piémont et dans les vallées, tempéré à des hauteurs d'environ 2 000 m, et alpestre au-dessus de 3 500 m. C'est à cette altitude que les neiges permanentes⁴ forment les impressionnants glaciers himalayens, dont certains font entre 40 et 50 km de long. De nombreux petits lacs glaciaires se sont aussi formés en altitude en amont des gorges, constituant d'utiles retenues et réserves d'eau.

L'Himalaya a donc une influence primordiale sur les variations de températures du continent, sur la pluviométrie mais aussi sur le niveau des principaux cours d'eau et sur les nappes souterraines d'Asie.

Les chaînes de l'Hindu Kush⁵, à cheval sur le Pakistan, l'Afghanistan et le Tadjikistan, et du Karakoram⁶, situé à la frontière du Pakistan, de l'Inde et de la Chine constituent aussi de vastes châteaux d'eau qui déversent leur potentiel toute l'année avec des maxima lors de la fonte des neiges.

³ 100 sommets dépassent les 7 000 m ou plus, dont le mont Everest (8 850 m), point culminant.

⁴ La ligne des neiges éternelles s'étend à environ 5 000 m d'altitude.

⁵ L'Hindu Kush, système montagneux majeur de l'Asie centrale, s'étend sur environ 1 000 km dont le sommet le plus élevé est le Tirich Mir, à 7 690 m d'altitude, au Pakistan. De nombreuses rivières y prennent leur source dont l'Amou-Daria sur le versant nord, l'Helmand et plusieurs affluents de l'Indus, comme le Kabul Rud et le Kunar.

⁶ Le Karakoram est important, certes par la présence du deuxième plus haut sommet du monde (le K2, 8611 m) mais surtout parce qu'il rassemble les plus grands glaciers du monde, offrant ainsi de formidables réserves d'eau.

1.1.2 La mousson : un climat aussi propice à l'abondance :

L'Asie du Sud est aussi caractérisée par un climat tropical de mousson alternant saison des pluies et saison sèche. Lors de la saison des pluies, de juin à octobre, la mousson apporte des masses d'air humide en provenance de la mer d'Oman et de l'océan Indien. Les précipitations moyennes dépassent les 2000mm mais peuvent être beaucoup plus importantes comme dans la région de Cherrapunji au Meghalaya et celle de Tcherrapunji où le niveau peut atteindre jusqu'à 10920 mm par an. À partir de décembre, la mousson souffle de l'intérieur des terres vers la mer. Jusqu'au mois de mars, la saison sèche, relativement fraîche, est toutefois marquée par de violents orages et des chutes de neige sur l'Himalaya. Les volumes d'eau varient énormément selon les années. Une année de sécheresse peut en effet succéder à une période de tempête tropicale, toutes deux catastrophiques pour l'agriculture. De plus, de trop fortes pluies favorisent la prolifération des moustiques et le développement du paludisme.

1.1.3 Des fleuves, facteurs de vie, d'identité et de développement :

L'Asie du Sud est drainée par plusieurs très grands cours d'eau. Ces fleuves, dont les plus célèbres sont le Gange⁷, le Brahmapoutre⁸, l'Indus⁹, la Narmada¹⁰ et la Sutlej sont d'une

⁷ Le Gange est incontestablement le grand fleuve himalayen du sous-continent indien. D'une longueur de 2 510 km, c'est à la fois le fleuve sacré et l'une des artères vitales pour l'Etat Indien. Prenant sa source dans la chaîne de l'Himalaya à 6600 m d'altitude où il est encore appelé Bhagirathi, le Gange coule essentiellement en Inde, à l'exception des grandes branches de la moitié orientale du delta, situées dans le sud du Bangladesh et donnant sur l'océan Indien. A environ 16 km de la source se trouve Gangotri, où se situe le premier temple et lieu de pèlerinage traditionnel de l'Hindouisme. Fleuve sacré des Hindous (selon la mythologie, il coulait jadis dans le ciel), il est lié à la naissance et à la mort et est doté de vertus purificatrices. Le bassin du Gange est l'une des régions les plus fertiles du monde et l'une des plus densément peuplées. La Hooghly, principal bras du Gange dans lequel se jettent de nombreux petits affluents est un axe de navigation sur lequel se trouve notamment la ville de Calcutta. Le Gange est alimenté par de fortes précipitations, toujours supérieures à 1 000 mm³ par an. Son débit moyen — 13 000 m³ / s — est élevé (six fois supérieur à celui du Rhin) et peut varier de moins de 1 000 m³ / s en saison sèche à plus de 60 000 m³ / s lors de la saison des pluies en été.

⁸ Le Brahmapoutre prend sa source au nord de l'Himalaya, dans la chaîne des Kailas, à une altitude avoisinant 4 900 m. Il coule sur 2900 km, à la fois en Chine, en Inde et au Bangladesh. Son parcours s'oriente d'abord vers l'est, à travers le Tibet, sur près de 1 100 km où il est appelé Tsangpo ou Zangbu Jiang, le « purificateur ». Le cours tibétain, long de 1 100 km, est navigable sur 640 km ce qui est un fait exceptionnel pour un cours d'eau situé ici aux alentours de 3 000 m d'altitude. A son entrée au Bangladesh, il prend la direction du sud. Le fleuve mesure alors plus de 10 km de large et son débit est de 14 000 m³/s. Il se scinde bientôt en deux bras, dont le principal est connu sous le nom de Jamuna, avant de venir mêler ses eaux à celles du Gange pour former, en aval de Dacca, le plus vaste delta du monde (75 000 km²) et se jeter dans le golfe du Bengale. Les crues du Brahmapoutre peuvent prendre un caractère catastrophique : 500 000 morts en 1970. L'érosion des sols observée sur les versants himalayens à la suite de l'irrigation et de la déforestation massives ne fait qu'accroître le danger. Le fleuve n'en reste pas moins une voie commerciale de toute première importance, les bateaux remontant le cours d'eau jusqu'à Dibrugarh, en Assam, soit sur plus de 1 290 km à partir de l'embouchure. Les plaines arrosées par le Brahmapoutre et toute la partie du delta sont activement mises en culture, notamment celle du riz.

⁹ L'Indus est le fleuve de l'Asie méridionale. D'une longueur de 2 900 km environ, il se jette dans la mer d'Oman près de Karachi. Son bassin couvre 1,2 million de km². L'Indus prend sa source dans l'ouest de la Chine, au Tibet, dans l'Himalaya, au nord des monts Kailas (Gandisi Feng), à plus de 5 000 m d'altitude. Au début de son parcours, l'Indus est alimenté par d'importants glaciers. Dans son cours inférieur, à la sortie du Pendjab, le débit de l'Indus

importance capitale et stratégique pour tous les pays qui bénéficient de leur passage. Prenant presque tous leur source en Himalaya, ils traversent les uns et les autres, à un moment ou un autre de leur parcours, différentes régions de l'Inde ou différents États frontaliers. Naturellement délicate, cette situation est parfois conflictuelle car ces grands fleuves contribuent directement à la vie et à l'identité des nombreuses populations. Ils apportent l'eau nécessaire à leur consommation domestique, à l'irrigation des zones cultivées et à la pratique de traditions religieuses et identitaires ancestrales. Ils participent aussi au développement agricole et économique de tous les États d'Asie du Sud grâce à la production hydroélectrique et à la navigation fluviale, qui permet sur certains tronçons le transport et le commerce, notamment en direction des golfes du Bengale et d'Arabie. Fort de ces atouts naturels, les populations se sont historiquement regroupées puis concentrées dans les vallées et les deltas du Gange et du Brahmapoutre. Ces zones affichent aujourd'hui encore des densités de population parmi les plus élevées du monde.

D'autres fleuves, moins dimensionnants ou emblématiques que ceux cités précédemment ont aussi leur importance dans l'apparente abondance de l'eau en Asie du Sud. Les plus connus sont les affluents de l'Indus comme le Sutlej (1450 km) et le Chenab (1100 km), du Gange comme le Hooghly et le Yamuna (1400 km). D'autres fleuves comme le Godavari (1400 km), le Krishna (1290 km), le Mahanadi (885 km) dont les parcours sont plus recentrés apportent aussi leur contribution à l'irrigation, à la production hydroélectrique et à la navigation.

décroît sensiblement. Il traverse alors le Sind, région au climat très sec où il perd un volume important de ses eaux par évaporation, en raison des prélèvements massifs réalisés pour l'irrigation. À Sukkur, dans le Sind, le débit moyen est de 6 500 m³/s. D'énormes barrages (Sukkur, Tarbela, Jinnah ...) ont été aménagés sur les cours de l'Indus et de ses affluents pour alimenter des usines hydroélectriques ainsi qu'un réseau de canaux sans lesquels la plaine du cours inférieur serait restée désertique. C'est en hiver que l'Indus connaît ses basses eaux. À cette époque de l'année, il ne pleut pas sur les plaines et, en montagne, les précipitations tombent sous forme de neige. Les crues les plus fortes ont lieu en été et résultent des précipitations importantes dues à la mousson. Cependant, comme ces pluies tombent sous forme d'averses souvent abondantes mais très localisées, tous les cours d'eau ne sont pas en crue simultanément et les épisodes catastrophiques se trouvent de la sorte évités. La partie aval du fleuve est le berceau de l'ancienne civilisation de l'Indus, qui, avec celles de la Mésopotamie et de l'Égypte, fut l'une des premières civilisations.

¹⁰ La Narmada. Autre fleuve sacré de l'Inde et recelant de très anciennes traces d'occupation humaine, il a pour principale caractéristique un parcours d'est en ouest particulièrement intéressant pour le développement des États centraux de l'Inde. Prenant sa source à l'est dans l'Etat du Madhya Pradesh, il se jette après un parcours de 1312 km en mer d'Arabie. Objet de nombreuses convoitises entre les différents Etats indiens, tant à propos de la répartition de ses eaux pour l'irrigation que pour la production hydroélectrique, il a été la source de multiples litiges intra étatiques.

1.2 Les effets contrastés des politiques agricoles et d'aménagement du territoire :

1.2.1 L'irrigation à outrance, seule réponse à l'explosion démographique :

La situation actuelle de l'Inde, du Pakistan ou du Bangladesh est d'abord caractérisée par une formidable croissance démographique. La nécessité de nourrir toute cette population a conduit à une hausse sans précédent de l'agriculture. Davantage de terres ayant été mises en culture, l'irrigation s'est considérablement développée. La révolution verte amorcée en Asie du Sud, surtout en Inde dans les années 1960, a promu une agriculture intensive concentrée sur une surface relativement faible. Très consommatrice d'eau, d'engrais et de produits phytosanitaires, elle n'a été possible que grâce à une forte irrigation élevée au rang d'intérêt national. Pour ce faire, toute la politique de développement défini par Nehru, Premier Ministre de 1947 à 1964, a fait au barrage une place d'honneur. 3300 barrages ont ainsi été construits depuis 1947. Définis comme étant les temples de l'Inde moderne, ils devaient assurer l'essor indispensable de l'irrigation, condition sine qua non de la croissance de la production agricole. Ils devaient aussi contribuer à accroître la production électrique dans une Inde vouée à l'industrialisation.

Aujourd'hui, certains de ces grands barrages produisent des effets contrastés, excessifs par rapports aux effets recherchés. Ils se comportent comme des pièges à sédiments, favorisent l'évaporation et l'érosion des berges. Cette érosion est d'ailleurs largement accentuée par la déforestation et par les dérivations qui ont été préconisées par les autorités publiques fédérales ou locales pour le développement de nouvelles cultures. L'énormité des coûts d'investissements pour améliorer le rendement des barrages, de l'irrigation par la technique du goutte à goutte, pour enterrer les canalisations est telle qu'ils sont bien sur hors de portée de la majorité des paysans de ces régions mais presque tout autant des États pauvres comme le Bangladesh ou le Bhoutan. Les uns et les autres sont alors autant de cibles pour les prédateurs institutionnels et multinationaux.

L'irrigation est donc devenue l'un des problèmes majeurs qui se posent aujourd'hui en Asie du Sud puisqu'il touche à l'emploi de centaines de millions d'agriculteurs pour qui la récolte est le revenu principal ou l'unique moyen de survie. 90% de l'eau disponible en Asie sont utilisés pour l'agriculture¹¹. Le mode d'irrigation utilisé en Asie du Sud est aussi un problème puisqu'elle recourt à des techniques traditionnelles d'irrigation gravitaire dont le taux d'efficacité est limité à 45% du fait de la grande évaporation.

¹¹ A titre de comparaison, ce taux est de 70% dans le reste du monde, 15% en France.

1.2.2 Une abondance perpétuelle illusoire et irresponsable :

La situation est aussi le triste résultat de l'absence et/ou de la mauvaise politique de gestion de la ressource par ces États. Malgré la prise de conscience de certaines associations et autorités locales, un état d'autosuffisance et d'abondance perpétuelle s'est imprégné dans les esprits des populations. Jadis compréhensible, il est aujourd'hui irresponsable. L'individualisation progressive des droits d'eau doublée d'une déresponsabilisation des institutions villageoises, largement organisée par les pouvoirs publics, sont ainsi en partie responsables d'une situation qui perdure depuis 35 ans. Si l'eau est sur-utilisée en Inde et parfois aussi gaspillée, c'est bien sûr parce que l'eau n'a jamais été considérée comme un facteur limitant par les pouvoirs publics mais aussi parce que le coût électrique de son extraction est subventionné par les mêmes offices publics que ceux chargés de la production et de la distribution d'électricité. Au final les agriculteurs sont les premières victimes de ces subventions censées les favoriser. Totalement déresponsabilisés par l'administration qui n'a pas su maintenir un juste équilibre entre droits et devoirs, les irrigants ont perdu tout intérêt pour le bien commun, celui de la communauté, et ceux-ci préfèrent désormais la commodité des puits individuels.

Cette hausse de la demande alimentaire a donc entraîné une explosion de la consommation d'eau, soit sous forme d'irrigation encore plus massive, soit par une plus grande ponction des eaux souterraines. Selon Frédéric Landy¹², la multiplication incontrôlée des forages individuels et la profondeur de ces forages représentent un véritable suicide socio-économique. L'exemple de la région de Bhairkhanpalle est symptomatique. 929 forages répartis sur 55 km² (soit un tous les 240 mètres) ont été relevés en 1995 alors qu'il n'y en avait que deux en 1975. Aux puits ouverts qui étaient utilisés jusque dans les années 1980 ont succédé une centaine de puits équipés de pompes-moteurs submersibles qui puisent l'eau jusqu'à 60 mètres de profondeur contre 15 mètres auparavant. Un quart environ de ces forages est aujourd'hui à sec. Dans l'ensemble de l'Andhra Pradesh, on compte désormais 575 000 forages, neuf fois plus qu'en 1975. Selon l'ONU, l'Inde comme la Chine puiseraient plus de 50% de leur eau douce dans les nappes phréatiques. On constate le même phénomène dans la plaine alluviale du Gange, au Punjab, en Haryana et dans la région de Delhi où la baisse des nappes atteint par endroit plus d'un mètre par an. La situation est sans doute encore pire en Andhra Pradesh intérieur, au Telangana ou au Rayalaseema où 45 % environ des communes rurales de la province sont classées en zones "noires", indiquant que leur nappe est utilisée à plus de 85% de sa recharge.

¹² Maître de conférence en géographie à l'Université de Paris X – Nanterre, il est depuis 1995, membre associé au Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS). Eminent spécialiste, il a écrit de nombreux ouvrages et articles sur l'Asie du Sud dont « l'irrigation en Inde rurale à l'épreuve de la décentralisation ».

Dans de nombreuses communes, la surface irriguée est en déclin, alors que paradoxalement le nombre de puits ne cesse d'augmenter.

1.2.3 Des fins aussi politiques qu'économiques :

La politique d'équipement des années 1970 – 1980 est aussi incriminée. Les grands travaux d'infrastructure et d'équipements (barrages, canaux artificiels) mis en avant pour favoriser le développement de l'agriculture nourricière, de l'hydroélectricité et de l'économie ont parfois aussi été réalisés pour des raisons strictement politiques. L'ensevelissement des villages et de toute ou partie des vallées et le déplacement forcé de minorités ethniques, culturelles ou religieuses enclins à l'autonomie ou à l'indépendance fut un des modes d'action fréquemment employé par l'Inde notamment. Les exemples des régions du Punjab, Himarhal Pradesh, Bihar, Andhra Pradesh où entre 30 à 50 millions de personnes auraient été forcées à se déplacer sont probants.

Cette situation de surexploitation s'explique aussi par d'autres facteurs, notamment économiques. La recherche de la productivité, de la rentabilité des paysans est devenue le principal objectif des grandes entreprises agricoles nationales et internationales. Pour répondre à ces besoins alimentaires croissants, les États ont à la fois augmenté leur production (2 récoltes par an) mais aussi fait élever la productivité en utilisant de nouvelles semences plus résistantes à la sécheresse, à l'appauvrissement progressif des sols et des berges. Mais ces semences sont aussi beaucoup plus consommatrices d'eau. La culture intensive du riz et de la canne à sucre s'est multipliée au point de devenir, comme en Andhra Pradesh, milieu semi-aride, de véritables cultures contre nature.

Autre paradoxe de la logique économique dans un pays où vivent 40 % des mal nourris de la planète, l'Inde en est réduite à exporter ses excédents en subventionnant le prix du riz à l'exportation à cause de cours mondiaux trop bas, et se trouve être désormais un des premiers exportateurs mondiaux. Dans la communauté scientifique, des voix de plus en plus nombreuses critiquent le niveau élevé du prix planché du riz, et l'achat d'une partie de la production par le gouvernement pour soutenir artificiellement les cours et les revenus agricoles. Néfastes sur le plan écologique puisqu'elle encourage à puiser dans les nappes, ces mesures de soutien ne sont guère justifiables sur le plan social du fait que les petits riziculteurs n'ont, le plus souvent aucun surplus commercialisable. Le riz constituant cependant une culture de rente pour les gros cultivateurs d'une part, et l'essentiel de la ration alimentaire journalière pour une majorité de ménages ruraux d'autre part, la culture du riz conserve une valeur hautement symbolique qui

rend d'autant plus difficile et politiquement sensible l'abandon de cette culture au profit de cultures moins intensives et moins consommatrices en eau comme les arachides, le tournesol ou le millet.

L'épuisement des ressources d'eau disponibles met ainsi directement en cause l'autosuffisance alimentaire des populations et des États. Mais bien que certaines études prédisent que la consommation d'eau augmentera de 2,5 à 3 plus vite que la hausse de la population, il semble difficile de demander à l'Inde, au Pakistan ou au Bangladesh de réduire la part de l'agriculture dans leur économie, tant cette fonction occupe et nourrit une part primordiale de leur population.

1.3 Une ressource pas assez protégée par un droit international flou et inopérant :

La situation de l'eau en Asie du Sud est aussi caractérisée par l'hégémonie de l'Inde, beaucoup plus puissante que ces petits voisins et par sa faculté de profiter d'un cadre juridique flou. D'une part, elle jouit de positions dominantes sur les sources, les cours des fleuves et rivières et sur les embouchures. Rappelons simplement que l'Indus, le Gange et le Brahmapoutre s'écoulent sur de nombreux kilomètres de plaines indiennes avant de rejoindre les territoires du Pakistan ou du Bangladesh. D'autre part, vu sa puissance par rapport à ces voisins, elle profite de l'absence de cadre juridique international prégnant pour ne pas appliquer, ou que partiellement, les quelques dispositions établies par la communauté internationale et privilégier les accords bilatéraux¹³ beaucoup plus favorables à ses intérêts stratégiques.

1.3.1 La suprématie de l'amont sur l'aval :

Autrefois la puissance était concentrée vers l'aval, sur les embouchures vers les mers et sur les parties navigables des fleuves. Le contrôle d'une zone maritime, de la partie navigable d'un fleuve, d'un bras de mer était utile de bien des façons. Il le reste encore aujourd'hui en fonction du degré de développement des infrastructures routières et aéroportuaires. L'un des usages primordiaux de l'eau est le transport fluvial et maritime, transport qui est souvent à l'origine du pouvoir d'une ville et plus généralement de celui d'un pays. Les États ont donc très tôt voulu réglementer cette navigation pour éviter les conflits et pour préserver leurs intérêts et leur puissance. Mais celle-ci s'est petit à petit transformée pour s'exprimer davantage par le contrôle

¹³ Exemple des accords avec le Bangladesh en 1977 et 1996.

voire la domination de l'amont, où se sont progressivement développées l'irrigation et l'hydroélectricité.

Le droit international dans le domaine de la gestion de l'eau est encore flou et peu prégnant. Moins en avance que le droit maritime, cette insuffisance montre d'une part toute la complexité des enjeux liés à l'eau et les difficultés à vouloir s'immiscer dans les intérêts particuliers des États, à définir un cadre juridique unanimement reconnu et appliqué, une attitude commune et bienveillante pour l'humanité. De manière générale, les États en amont ont incontestablement un avantage sur les États en aval. L'établissement de traités internationaux cherche seulement à réduire les avantages naturels des pays amont en essayant de prendre en compte les intérêts des pays aval.

Il n'existe donc pas de régime uniforme qui organise le partage de l'eau des fleuves ou des nappes souterraines entre deux ou plusieurs États riverains. Les fleuves internationaux sont définis¹⁴ uniquement comme des cours d'eau qui, dans leur cours navigable, traversent des territoires dépendant de plusieurs États. Aucune convention internationale ne se préoccupe de façon générale du transport fluvial international. Cependant il existe des conventions générales qui peuvent être d'application universelle ou régionale et des conventions spécifiques. Quant aux cours d'eau et canaux qui ne font pas l'objet d'une convention, ils appartiennent au territoire de l'État qu'ils traversent et relèvent entièrement de sa souveraineté.

1.3.2 A chacun sa doctrine :

Ces règles sont aujourd'hui insuffisantes et inadaptées. De plus l'accès à l'« or bleu », base de l'existence de chacun n'est par ailleurs pas reconnu comme un droit citoyen et les modalités de son partage dépendent donc pour l'essentiel de l'aptitude qu'ont les États les mieux dotés en la matière à en faire profiter les autres. Situation toute idyllique, les limites de la coopération se heurtent le plus souvent à la primauté des intérêts purement nationaux.

En lieu et place de textes juridiques récents, ce sont encore des doctrines anciennes qui régissent aujourd'hui la répartition des eaux. Nombreuses, celles-ci s'appliquent au gré des rapports de force interétatiques. Elles peuvent être résumées comme suit :

- La doctrine de la souveraineté absolue du territoire ou Doctrine Hamon¹⁵. Elle prévoit que l'eau appartient à celui chez qui elle se trouve aux dépens de l'aval en raison du principe fondamental de droit international de la souveraineté absolue de chaque État sur

¹⁴ Selon les textes de la Convention de Barcelone de 1921.

¹⁵ Juge américain qui la formula en 1895.

son territoire, par opposition à tous les autres. Cette doctrine privilégie de ce fait les seuls États en amont.

- La doctrine de l'intégrité territoriale¹⁶ : elle est légèrement moins restrictive pour les pays en aval. Ceux-ci se voient reconnaître le droit imprescriptible à l'exploitation des eaux en provenance de l'amont avec un débit fixe, établi par des accords préalables.
- La Doctrine de première appropriation¹⁷ : tout État, soit-il d'amont ou d'aval, prouvant le premier l'accaparement d'un débit donné, serait susceptible de se voir confirmer sa mainmise sur la ressource convoitée et d'en refuser le partage à tout autre prétendant. L'eau appartient à celui qui l'a mise en œuvre. S'il y a du surplus, il est distribué à ceux qui en ont chronologiquement fait la demande.
- Enfin le code Melkit : celui qui a creusé un puits en dispose. Il peut en distribuer à sa guise à ceux qui en font la demande.

1.3.3 Quelques tentatives malheureusement encore infructueuses :

Fort de la diversité de ces doctrines et de l'interprétation qu'elles peuvent entraîner, des tentatives de réglementation et de régulation ont été menées ces dernières décennies sans véritablement parvenir à des applications et des résultats concrets et efficaces. C'est le cas du protocole d'Helsinki de 1966 où l'Association du Droit international publie les « Règles d'Helsinki » qui apparaissent comme la synthèse juridique de longs travaux menés par l'Association sur l'ensemble des problèmes hydrauliques qui se posent en Droit international. Elle a essayé de définir la notion de drainage international et de donner un cadre juridique à l'eau comme étant une ressource appartenant si possible à celui qui a un droit antérieur tout en imposant une notion de partage équitable au futur propriétaire. En 1970, l'Assemblée générale de l'ONU a chargé la Commission du Droit International (CDI) d'entreprendre « l'étude du droit relatif aux utilisations des voies d'eaux internationales à des fins autres que la navigation, en vue du développement progressif et de la codification de ce droit ». Les travaux sont difficiles, un premier projet n'est présenté qu'en 1992. Un texte final est cependant voté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 21 mai 1997 pour créer une véritable fondation et imposer une loi. Mais ces déclarations de bonnes intentions et ces résolutions ont peu de chances d'aboutir à la ratification par les États, d'une loi générale des usages des cours d'eau et de partage international des eaux tant les intérêts des pays en amont divergent de ceux en aval, tant le contrôle de l'eau est

¹⁶ Prônée par l'Égypte face au Soudan et à l'Éthiopie dans leurs différends pour l'exploitation du Nil.

¹⁷ Argument présenté aux USA par le Mexique au XIX^e siècle pour la gestion du Colorado.

stratégique. Trop de doctrines opposées se sont déjà constituées, et trop d'incertitudes demeurent à propos de la définition exacte de la notion d'usage équitable et des concessions mutuelles qu'elle implique.

Enfin contrairement à d'autres régions du monde et heureusement pour l'Asie du Sud, il n'y a que très peu de contentieux juridiques ou de tensions relatifs aux cours d'eau servant de frontières, ni même de litiges concernant la navigation fluviale. Peu nombreux, les fleuves frontières ne le sont généralement que sur une faible longueur comme le Ravi et le Sutlej entre l'Inde et le Pakistan, le Gange entre l'Inde et le Bangladesh ou le Mahakali entre l'Inde et le Népal. A l'exception de quelques tronçons, en Inde principalement, les cours d'eau formant des limites provinciales ne présentent pas non plus de discordes majeures et ne sont pas source de tensions particulières.

2 « L'or bleu » : une ressource de plus en plus stratégique :

Inégalement répartie et inégalement accessible, faiblement utilisable, toujours plus utilisée et plus polluée et n'offrant que moins de 1% des disponibilités totales pour la consommation de l'homme, « l'or bleu » devient un enjeu stratégique planétaire de plus en plus important. Neuf pays se partagent 60% du débit annuel mondial de l'eau. La consommation ayant été multipliée par 7 au cours du XX^e siècle et par 2 ces 20 dernières années, l'accroissement des consommateurs étatiques et domestiques, agricoles et industriels, provinciaux et urbains et leur mise en concurrence pour des critères de rentabilité contribuent à augmenter la demande, à exacerber les tensions entre les différents protagonistes.

Selon les prévisions des Nations Unies et de l'UNESCO¹⁸, et si rien n'était entrepris pour inverser la tendance actuelle, 2,5 milliards d'êtres humains manqueront donc d'eau potable en 2025, soit un tiers de l'humanité¹⁹. Les théâtres d'affrontement liés à l'eau douce depuis la seconde guerre mondiale révèlent que le contrôle des zones d'utilisation de l'eau est devenu un enjeu stratégique. Face à une surexploitation des systèmes hydriques et à leur pollution, le

¹⁸ Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), agence des Nations Unies (ONU), créée en 1946 pour promouvoir la paix dans le monde par la promotion de la culture et de la communication, de l'éducation, des sciences naturelles et des sciences sociales et humaines. Les représentants des 186 États membres définissent les priorités des programmes de l'Unesco dont les principales sont l'éducation pour tous, le développement d'une culture de la paix à travers l'éducation, la libre circulation de l'information entre les pays ainsi que la liberté de la presse, la protection de l'héritage naturel et culturel, la défense de l'expression des identités culturelles.

¹⁹ Voir Annexe 1 : Evolution de la disponibilité de l'eau entre 1995 et 2025.

manque chronique d'eau potable se généralisera, ce d'autant que 300 bassins actuellement recensés se trouvent partagés entre plusieurs États. L'eau concourt incontestablement à la cartographie des tensions et des conflits.

Du fait des derniers recensements des litiges et zones de conflits potentiels à cause de l'eau²⁰, de nombreuses analyses politiques et stratégiques prédisent que l'eau sera de plus en plus un facteur potentiel de discordes, de tensions et de guerres. Certains hauts représentants tels que Monsieur Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, ou Monsieur Ismail Serageldin, qui fut vice-président de la Banque mondiale, ont même employé le terme de "guerre de l'eau" pour évoquer les risques de conflits futurs ayant comme cause principale l'eau. Un rapport de la Banque mondiale de 1995 stipule même que si « Le pétrole a été à l'origine de nombreux conflits au cours de ce siècle, l'eau sera à la source des conflits du siècle à venir ». Les tendances lourdes de la démographie, de la politique, de l'économie et de l'environnement mondial tendent à leur donner raison et à n'offrir que de piètres perspectives.

2.1 De plus en plus, consommée et polluée, elle devient de plus en plus rare et chère

Trois faits majeurs ont la plus lourde part de responsabilité dans la raréfaction des ressources en eau douce renouvelable dans le monde et en Asie du Sud en particulier : l'explosion démographique, l'irrigation et la pollution-gaspillage.

2.1.1 L'explosion démographique en zone urbaine : 1ère cause de raréfaction de l'eau :

Selon les dernières études menées par l'ONU, la population mondiale a doublé de 1950 à 1997, passant de 2,5 à 5,7 milliards d'habitants. Sur ces presque 6 milliards, 1.4 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, souffrent de maladies de l'eau, de faiblesse chronique (ex. de la malaria) et ont une espérance de vie très courte. 30 000 victimes seraient dénombrées chaque jour. 20 pays sont aujourd'hui en situation de pénurie (seuil de 1000 m³ d'eau par an et par personne établi par la FAO²¹), 30 pays sont aussi en situation de stress hydrique (seuil de 2000 m³ d'eau par an et par personne). Ils seront 60 en 2025, soit trois milliards et demi d'individus. En règle générale, plus le pays est pauvre et plus il consomme d'eau pour irriguer et cultiver. Les

²⁰ Selon Jean-François Donzier, président de l'Office international de l'eau, pas moins de 1800 litiges ont été enregistrés autour des bassins fluviaux de la planète, et l'ONU a recensé 300 zones de conflits potentiels à cause de l'eau.

pays du Tiers-Monde utilisent deux fois plus d'eau par hectare que les pays industrialisés pour une production agricole trois fois inférieure.

L'Asie du Sud est bien évidemment confrontée aux mêmes difficultés que le reste du monde. Dans 10 ans, l'Inde comptera 250 millions d'habitants en plus, tandis que la population du Pakistan aura doublée pour atteindre 210 millions d'habitants. Cette explosion démographique entraînera indubitablement à la fois une hausse de la demande alimentaire et de l'irrigation traditionnelle mais aussi une forte hausse de la consommation domestique et industrielle. Les mêmes constats conduiront aux mêmes effets. Pris isolément, ces phénomènes expliquent d'eux-mêmes les raisons de la raréfaction de la ressource. Cumulés, ils ne vont malheureusement qu'accélérer et qu'accentuer le déficit.

Mais le problème de l'eau dans le monde n'est pas uniquement un problème quantitatif, il est aussi qualitatif. La croissance de la population mondiale, au cours des 25 prochaines années, sera d'abord et avant tout un phénomène urbain. En effet, 90 % de la croissance de la population mondiale sera urbanisée, portant la population totale des villes du globe à 4,7 milliards d'habitants. Ceci entraînera alors des pressions importantes sur les ressources en eau douce, en termes de consommation et de pollution. Actuellement, 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à des services d'eau potable et près de 3 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement. Ces services devront rejoindre 5 milliards de personnes en 2025, ce qui crée des besoins énormes au plan des infrastructures et des technologies. Le marché des infrastructures et des services d'eau potable et d'assainissement est actuellement en pleine croissance. L'estimation des profits attendus poussent une véritable guerre économique entre les multinationales de l'eau.

²¹ FAO : Food and Agriculture Organization : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Créée en octobre 1945 dans le but d'améliorer l'état nutritionnel, le niveau de vie, la productivité agricole et le sort des populations rurales en général. Aujourd'hui, l'OAA est la plus grande institution spécialisée du système des Nations Unies, chef de file dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêches et du développement rural. Organisation intergouvernementale, l'OAA regroupe 180 Etats Membres, auxquels s'ajoute la Communauté européenne. Depuis sa création, l'OAA lutte contre la faim et la pauvreté en œuvrant en faveur du développement agricole, de l'amélioration nutritionnelle et la sécurité alimentaire - à savoir l'accès de tous, à tout moment, à la nourriture nécessaire à une vie active et saine.(...) L'Organisation privilégie la promotion du développement rural et de l'agriculture durable, stratégie d'amélioration à long terme de la production vivrière et de la sécurité alimentaire permettant de conserver et de gérer les ressources naturelles. Son objectif est de satisfaire les besoins des générations présentes et futures en suscitant un développement qui ne dégrade pas l'environnement, tout en étant techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable.

2.1.2 « L'or bleu » : de futurs profits à la hauteur de l'or noir :

L'eau est bien évidemment aussi un énorme enjeu économique : l'essor démographique est accompagné d'un formidable développement industriel lequel a engendré de nouveaux usages de l'eau. L'apparition de ces nouveaux besoins, l'augmentation du niveau de vie et l'accès facilité à l'eau potable ont contribué à une demande croissante en eau par habitant. La hausse de la consommation domestique globale d'eau douce accentue ainsi cette raréfaction. Elle a quadruplé au cours des quarante dernières années pour s'élever à environ 761 m³ par an et par personne. C'est pour remédier à cette future situation de pénurie que l'Inde s'est lancé dans un projet pharaonique²² de liaison de ses 37 plus grands cours d'eau par un réseau de 30 canaux, avec d'importants lacs de retenue. Confié à une filiale de la multinationale Suez, le projet, estimé à plus de 200 milliards de dollars, a notamment prévu de détourner les eaux du Gange vers la Yamuna pour alimenter Delhi où vivent près de 21 millions de personnes. Bien avancé, ce projet a déjà permis d'inaugurer une première usine de traitement des eaux à Sonia Vihar où 635 millions de litres d'eau sont assainis chaque jour et d'entamer les travaux pour un nouveau barrage à Tehri dans le district de Tehri-Garhwal dans l'Uttaranchal.

Ce grand projet pourrait, si aucune médiation n'est entreprise, donner le prétexte à une escalade entre l'Inde et le Bangladesh, ce d'autant que l'un et l'autre ont des projets qui pourraient se révéler des menaces. Le Bangladesh a ainsi un projet de jonction entre le Gange et le Brahmapoutre pour juguler, freiner la montée des eaux du golfe du Bengale, pour développer ses transports fluviaux et favoriser son commerce et son économie. L'Inde, quant à elle, a aussi pour les mêmes cours d'eau, le projet tout aussi stratégique de rompre l'isolement croissant de ses provinces du nord-est vers le centre de l'État par la construction d'un grand canal artificiel.

Le marché de l'eau embouteillée a aussi de fortes implications économiques. Parallèlement à la naissance d'un véritable marché de l'eau, l'appropriation des espaces contenant des sources exploitables devient un enjeu commercial pour les grandes firmes de l'agro-alimentaire telles que Coca Cola, Pepsi Cola, Danone, Nestlé et Suez. Ces multinationales, considérant que l'eau, « l'or bleu », est un bien commun privatisable et commerciable, sont à la recherche de nouveaux profits à la hauteur de ceux réalisés avec l'or noir. Leur formidable pouvoir financier leur permet d'acheter directement ou de financer des grands projets commerciaux, entraînant de fait les régions ou les pays concernés vers la concurrence et la compétition au détriment de la notion de bien commun, de droit naturel et de gestion collective équitable.

²² River Linking Project : lancé en 2002, il est prévu être achevé en 2012.

2.1.3 Les excès de la modernité :

Cette hausse de la consommation s'explique bien sur par l'explosion démographique mondiale mais aussi par l'accession de plus en plus d'individus à des normes de consommation quantitatives et qualitatives des sociétés modernes. Les progrès économiques et technologiques des pays d'Asie du Sud, heureux pour ce qu'ils apportent de positif aux populations engagent aussi celles-ci vers les excès de la modernité et de la société de consommation. L'extension des habitudes modernes de consommation des particuliers et des industries va inexorablement faire exploser la ponction sur les ressources et de fait accentuer la menace relative à sa rareté. La mise aux normes d'hygiènes et de potabilité va de son coté entraîner la hausse des coûts de production, d'acheminement et de stockage notamment dans les grandes mégapoles. L'énormité des coûts financiers nécessaires à la mise à niveau des infrastructures hydrauliques, d'irrigation, de transport et de stockage de l'eau comme de sa mise à niveau sanitaire est telle que certains pays pauvres ou peu développés comme le bengladesh, le Bouthan n'ont d'autres solutions que de s'en remettre à des multinationales pour la gestion de leurs ressources en eau. Cette tendance déjà constatée dans beaucoup de pays développés risque d'attiser la compétition entre les grandes multinationales, entre les États, de favoriser les conflits d'intérêts économiques et financiers et d'augmenter la dépendance de certaines nations par rapport à d'autres. La privatisation de l'accès à l'eau ne constitue pas une solution durable au problème de sa rareté, bien au contraire.

2.1.4 Des niveaux de pollution et de gaspillage eux aussi en pleine explosion :

Les écosystèmes aquatiques se dégradent aussi de façon dramatique et l'eau est de plus en plus polluée. La teneur en substances toxiques, polluants, produits chimiques est parfois telle qu'elle rend non seulement la consommation impossible mais l'utilisation à des fins agricoles tout aussi dangereuse. 80% des maladies dans les pays pauvres d'Asie se propagent par la consommation d'eau contaminée. Des agents pathogènes et la pollution hydrique tuent chaque année 25 millions de personnes dans le monde. Un enfant meurt toutes les 8 secondes suite à l'absorption d'eau contaminée. L'exemple de l'Indus est ainsi symptomatique. La remontée à la surface de certaines nappes phréatiques d'eau à forte salinité, par suite d'irrigation prolongée sans drainage suffisant et de pollutions souterraines risque de rendre impropre la production agricole et de condamner d'énormes superficies cultivables. Or dépolluer l'eau coûte cher. Aujourd'hui, seule la moitié de la population des pays en voie de développement dispose de moyens techniques et financiers pour la dépollution, la production et l'acheminement de l'eau redevenue potable.

La pollution atmosphérique enfin et sa résultante de l'effet de serre ne sera pas non plus sans conséquence. La réduction des pluies et l'extension de l'aridité dans certaines régions d'Asie²³ ou au contraire l'augmentation des précipitations sur les régions déjà humides comme les zones des grands fleuves et les grands deltas²⁴ entraîneront de fait de nouvelles catastrophes climatiques et humaines.

Le gaspillage inéluctable lié à cette hausse de la consommation et la limitation croissante de cette ressource vitale pour un nombre toujours plus important de personnes vivant de l'agriculture risquent d'exacerber les convoitises, les rancœurs. Ces populations exclues et nanties du progrès et de la modernité pourraient ainsi se servir de ce prétexte pour tenter de radicaliser une situation politique déjà difficile et faire valoir leur volonté d'autonomie, de sécession et d'indépendance.

2.1.5 Quels enjeux face à la Chine, elle aussi menacée de pénurie :

La situation de quasi stress hydrique de la Chine ne peut qu'inciter au pessimisme sinon à une grande vigilance. Elle est d'ores et déjà confrontée aux mêmes difficultés par rapport à sa consommation et à son approvisionnement en eau douce que celle énoncées pour l'Asie du Sud. La situation est d'autant plus préoccupante pour l'Asie que la Chine et l'Inde se partagent les ressources du château d'eau mondial qu'est l'Himalaya. La Chine ayant pris définitivement le contrôle du Tibet où la plus part des grands fleuves prennent leur source, elle pourrait être tentée au pis d'en détourner les tracés pour son profit exclusif, au mieux exercer des pressions directes sur l'Inde en réduisant les débits et/ou en signant des accords et des contrats d'exclusivité avec le Népal et le Bangladesh. Pour l'instant, la Chine semble privilégier les aménagements internes. Toujours soucieuse de son indépendance, elle a lancé le projet le plus pharaonique du siècle, pour un montant estimé à 59 milliards de dollars. Il s'agit de détourner l'eau du Yangzi Jiang pour l'amener dans le Nord et le Nord-Ouest par trois canaux parallèles de 1300 kilomètres chacun. Ils transporteront l'équivalent en volume du débit du fleuve jaune. Ce projet, digne des bâtisseurs de la grande muraille, a pour vocation le développement économique des régions du Nord où 300 millions de personnes souffrent de la pénurie d'eau douce. L'ampleur des coûts et des travaux de ce projet montrent bien toute l'importance de ce facteur géopolitique et tout l'enjeu stratégique qu'il représente pour la Chine et le continent asiatique. En plus de sa domination démographique et économique, Pékin dispose au Tibet de formidables moyens de pression capables d'infléchir et de rompre les justes équilibres hydriques de l'Asie du Sud.

²³ Les continents perdraient environ 1800 milliards de m³ d'eau par an.

²⁴ Delta du Bengale : 120 millions d'habitants.

2.2 Un instrument de la politique des États : l'eau, plus un prétexte qu'une cause des tensions et des conflits intra et inter étatiques :

Pour autant que puissent être pressants les besoins en eau des pays impliqués dans des litiges sur le partage de l'eau, qu'il s'agisse d'arbitrages sur la répartition entre des groupes d'utilisateurs dans des pays occidentaux, d'irrigation pour mettre en valeur de nouvelles terres et nourrir une population en rapide augmentation, pour valoriser un potentiel énergétique encore inexploité, c'est tout un éventail de réactions possibles qui caractérise ces situations de litige sur l'eau. Elles vont des relations harmonieuses à la guerre ouverte, en passant par le recours à des mécanismes institutionnels, informels, passent par des tensions interétatiques, l'action diplomatique, le litige ouvert et le conflit armé. Les conflits peuvent avoir lieu entre États qui utilisent le même bassin hydrographique ou le même fleuve. C'est par exemple l'opposition entre régions en amont et en aval des fleuves comme pour l'Inde et le Pakistan au sujet des eaux de l'Indus en provenance de l'Himalaya. Mais c'est aussi le cas de tensions entre l'Inde et le Bangladesh avec le barrage de Farakka construit sur le Gange dans les années 1960, qui coupe l'eau vers le Bangladesh lorsqu'il est fermé, et y provoque de graves inondations lorsqu'il est trop ouvert.

2.2.1 L'eau : un prétexte plus qu'un facteur de crises et de tensions :

L'analyse de la géopolitique de l'eau ne peut être dissociée de l'ensemble des tensions géopolitiques qui existent entre États. Selon Bertrand Badie²⁵, les guerres de l'eau ont toujours existé. L'histoire recèle de faits au cours desquels les États se sont disputés les accès aux fleuves, aux mers. Certains conflits majeurs ou locaux sont effectivement dominés par l'eau, mais les litiges ne portent pas que sur la question de l'eau. La résolution rapide de certains disputes n'est certes pas aisée du fait d'un droit international encore trop flou, mais de nombreux conflits s'enracinent en fait dans des contentieux régionaux souvent plus anciens, et dont l'échelle dépasse souvent la seule répartition des ressources hydriques. Les problèmes d'eau interviennent déjà dans de nombreux conflits, mais ils n'en constituent pas l'élément décisif.

La question de l'eau révèle les ambitions politiques des États, leurs perceptions de la menace, leurs priorités spatiales de développement, et à ce titre constitue une véritable question géopolitique, au sens de rivalité portant sur des enjeux territoriaux. Son instrumentalisation

²⁵ Professeur des universités aux IEP de Paris, Bertrand Badie est diplômé d'études supérieures de Science politique, de l'institut des langues orientales et en histoire du XXème siècle, agrégé de science politique (Doctorat d'Etat en science politique obtenu à l'IEP de Paris en 1975). Directeur des collections des Presses de Sciences Po, il est aussi directeur du Cycle Supérieur de Relations Internationales de Sciences Po, et enfin, depuis février 2002, directeur du Centre Rotary d'études internationales sur la paix et la résolution des conflits.

politique permet aux États ou aux autres parties prenantes (partis politiques, communautés ethniques, religieuses, associations de consommateurs, associations écologistes, particuliers) de trouver prétexte à une radicalisation de la situation. Ce sont les conflits qui provoquent des conflits sur l'eau, non le contraire. Quand les conflits liés à l'eau dégénèrent, c'est qu'il y a souvent un environnement qui s'y prête. Ainsi, c'est parce qu'il y a une mauvaise entente entre la Turquie et la Syrie que l'eau est devenue un enjeu important dans leurs relations. Le fleuve Jourdain, au cœur des conflits israélo-palestiniens, en est aussi symptomatique. C'est exactement le cas du conflit au Cachemire entre l'Inde et le Pakistan. Cette position dominante de l'Inde en amont de l'Indus peut être une des raisons de l'enlisement dans le conflit du cachemire où au-delà des problèmes frontaliers, identitaires et religieux, c'est aussi le contrôle de l'eau de l'Indus qui motive les deux ou trois parties en conflit à ne pas faire les compromis salvateurs.

En plus de l'irrigation et de la navigation, l'eau est aussi une formidable source d'énergie. Comme il a déjà été vu précédemment, tous les pays d'Asie du Sud disposant de suffisamment de ressources en amont ont développé ou essayé de développer des programmes de barrages hydroélectriques au détriment des pays en aval pour garantir leur indépendance énergétique locale ou globale et accroître les moyens de pression et la dépendance des pays aval. C'est particulièrement le cas de l'Inde qui jouit d'une position dominante voire hégémonique par rapport aux pays voisins. Mais la volonté des « petits pays » tels que le Népal (pays source du Gange et du Brahmapoutre), le Bangladesh (delta du Gange et du Brahmapoutre), guidés par le grand voisin chinois, de se réappropriier leur ressource confisquée à la base ou partiellement détournée avant l'embouchure, pourrait rompre le fragile équilibre dans cette région. Cette volonté politique de s'émanciper du grand voisin indien, de réduire la dépendance énergétique donc stratégique, de récolter directement les bénéfices économiques de ces ressources naturelles pourrait être la source de nouveaux litiges et de nouvelles tensions. L'eau aussi fondamentale soit-elle, serait alors plus un prétexte à une radicalisation d'une situation globale déjà tendue.

2.2.2 L'eau : une cible et une arme militaire :

Sans être obligatoirement la source d'un conflit, l'eau peut néanmoins être utilisée comme cible ou comme arme de guerre. L'eau apparaît alors soit comme un atout soit comme une cruelle faiblesse. Dans ce cas, il est logique de s'en prendre aux ressources en eau du pays ennemi pour diminuer ses capacités de résistance, comme on cherche à réduire ses capacités de production en détruisant ses infrastructures industrielles.

Les barrages hydroélectriques ou de retenues d'eau, les usines de purification et de traitement des eaux sont autant de cibles militaires potentielles mais aussi des cibles pour les mouvements extrémistes et terroristes. L'Inde semble être la plus menacée car les tensions inter religions y sont les plus fortes, notamment avec la montée du fondamentalisme islamique importé du Bangladesh et du Pakistan mais aussi avec la croissance du nationalisme Hindou et du fanatisme Sikh. La montée du radicalisme dans les affrontements inter religieux et de son corolaire le terrorisme augmente la menace et le risque que de telles actions extrêmes soient menées sur les principales infrastructures pour provoquer la terreur et la destruction, exacerber le ressenti des populations et faire plier les autorités locales ou nationales.

Sur le plan extérieur, les situations entre l'Inde et le Pakistan avec l'Indus, entre l'Inde et le Bangladesh avec le delta du Gange et du Brahmapoutre et enfin entre la Chine, l'Inde et le Bangladesh sont probantes tant ces pays sont très dépendants du bon vouloir de leur voisin situé en amont. Celui-ci dispose en effet d'un énorme pouvoir de pression politique et diplomatique et d'un redoutable mode d'action tactique en menaçant d'agir directement sur le débit des fleuves, provoquant soit la pénurie, la sécheresse et la famine, soit des inondations des cultures, des infrastructures et des habitations concentrées sur les berges fertiles de ces fleuves, ce qui provoqueraient désolation et anéantissement²⁶.

Sur le plan militaire, l'Indus pourrait aussi se révéler un sérieux handicap tactique pour le Pakistan, où en cas d'inondation provoquée, le repli, le ravitaillement et/ou le renforcement de ses propres troupes restées à l'est du fleuve face à l'Inde serait très difficile voire impossible et compromettrait fortement la capacité de combat des unités pakistanaises restés à l'est.

2.3 Des perspectives optimistes de régulation et de limitation des tensions :

L'analyse des différents conflits politiques et/ou armés liés à l'eau et l'analyse de leur intensité soulignent deux éléments importants : tout d'abord, une crise, aussi aiguë soit-elle, dans le

²⁶ Le nombre de personnes décédées lors des crues naturelles survenues sur le Brahmapoutre en 1970 : 500 000 morts et sur le Gange en 1991 : 800 000 morts laissent imaginer l'ampleur des catastrophes si elles sont orchestrées par l'un ou l'autre des Etats. Plus récemment en 2000, à la suite d'un glissement de terrain, un barrage naturel s'est effondré au Tibet. Une masse d'eau haute de 26 mètres s'est alors précipitée en aval, détruisant tous les ponts construits sur le Siang (nom donné au Brahmapoutre dans la province indienne de l'Arunachal Pradesh, frontalière avec la Chine). Quelques jours plus tard, les inondations se sont étendues à l'Assam (Inde) et ont dévasté plusieurs zones du Bangladesh en une semaine. Même si cette catastrophe a fait peu de victimes, les autorités indiennes accusent les Chinois de ne pas avoir communiqué les informations sur la montée des eaux ni sur les fortes pluies survenues en amont du fleuve et dénoncent ce abus de position dominante.

partage de l'eau, ne débouche pas nécessairement sur un conflit. Selon Aaron Wolf²⁷, « sur le plan stratégique, se battre pour l'eau est absurde. On n'accroît pas ses réserves en faisant la guerre au voisin, à moins de s'emparer de tout son bassin hydrographique et de le vider de ces habitants ». De plus, l'eau n'est jamais un facteur unique dans le développement d'une situation conflictuelle : rivalités anciennes, objectifs politiques et stratégiques, querelles nationalistes, perception plus ou moins légitime du degré de la menace participent à la naissance et au développement de la tension. Enfin, toujours selon Aaron Wolf, l'eau contribue plus à pacifier les situations qu'à alimenter les conflits. Selon Bernard Barraqué²⁸, qui lui aussi conteste toute idée de « guerre de l'eau », « l'eau est en fait davantage un facteur de paix que de guerre ». En 1978, après plusieurs conflits armés, l'Inde et le Pakistan ont signé un accord autorisant l'Inde à construire une centrale hydroélectrique à Sahal sur la rivière Chénab dans la partie du Cachemire qu'elle administre avec des clauses particulières de contrôle et de partage des débits. Après des décennies de différends sur l'eau, les frontières, l'Inde et le Bangladesh ont aussi signé en 1996 un traité²⁹ à propos des eaux du Gange, garantissant le partage des eaux pendant 30 ans. En 1997, encouragée par ce succès, l'Inde a également résolu son conflit fluvial avec le Népal, en signant le Traité du Mahakali³⁰. On constate là une évolution certaine des rapports entre les États. Le réchauffement général de leur relation contribue ainsi à la résolution des litiges liés à l'eau.

Conscients de la dangerosité de la situation, dans le monde et en Asie, de plus en plus d'organismes privés, étatiques et internationaux et d'organisations non gouvernementales se sentent aussi de plus en plus concernées par la problématique de l'eau. Que ce soient des collectifs de scientifiques, des associations locales, régionales de défense de ce patrimoine commun de l'humanité, tous essayent d'attirer l'attention des autorités politiques régionales et internationales pour essayer de réguler puis de limiter les litiges et les tensions liés à l'eau, pour empêcher que l'eau ne soit davantage un enjeu stratégique, un facteur de puissance et de

²⁷ Géographe américain, professeur à l'Oregon State University et consultant de l'UNESCO. Directeur de la base de données des conflits transfrontaliers sur l'eau douce, il défend la thèse selon laquelle il n'y aurait eu qu'une seule guerre de l'eau, il y a 4500 ans entre deux cités mésopotamiennes qui se disputaient les eaux du Tigre et de l'Euphrate. Bien que l'eau soit utilisée comme une arme en période de conflit, Aaron Wolf, comme d'autres experts, pense qu'elle est le plus souvent une source de coopération comme dans le cas du processus de paix entre Israël et la Jordanie.

²⁸ Diplômé de Harvard et docteur en socio-économie urbaine (Paris IX), il est directeur de recherche au CNRS au Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés (LATTTS). Il travaille notamment sur les politiques de l'eau en Europe et sur les politiques publiques d'environnement dans leur dimension interterritoriale, en particulier sur les ressources en eau et les services publics d'eau et d'assainissement.

²⁹ L'intérêt du traité de 1996 est qu'il détermine au litre près, et en fonction du débit du fleuve, quelle quantité d'eau doit s'écouler vers le Bangladesh, à travers le barrage de Farakka. Révisable tous les cinq ans, le texte vise un « usage optimal » des eaux, selon des principes d'« équité, d'honnêteté et de justice entre les parties ».

³⁰ Ce texte, qui marque une avancée par rapport à d'autres accords, conclus en 1992, reconnaît au Népal certains droits sur l'eau et l'électricité produites du côté indien.

pression, une source d'opposition et de conflits. Bon nombre d'éléments laissent à penser que la situation pourrait, au mieux s'améliorer par la volonté de la communauté internationale et des États, de ratifier un protocole international tel que celui de Kyoto, à défaut se stabiliser et s'équilibrer d'elle-même. De nombreux facteurs locaux et internationaux permettent aujourd'hui d'être résolument optimistes, de croire que l'eau ne sera pas l'instrument belligène de la politique des États qu'ils soient d'Asie du Sud ou d'ailleurs.

2.3.1 Vers une plus grande responsabilisation :

Il y a tout d'abord des données naturelles et humaines locales telles que le tarissement des sources et des nappes phréatiques, l'enlèvement des lacs de rétention ou des deltas, l'appauvrissement et la pollution des berges et des embouchures et la régulière augmentation de la démographie qui alertent les autorités, forcent à la responsabilisation et accélèrent la résolution des litiges passés, la prévention des éventuelles discordes. L'accès à de nouvelles technologies et techniques d'irrigation (irrigation gravitaire par aspersion ou encore goutte à goutte), d'acheminement et le développement de nouvelles sources d'énergie telles que le nucléaire, le solaire et la géothermie permettent d'espérer une diminution de l'évaporation, de la consommation d'eau et une réduction des programmes de construction de nouveaux barrages hydroélectriques. La stabilisation à 50/60 m³ du niveau de consommation d'eau potable et d'eau d'usage courant des grandes mégapoles d'Asie du Sud tend à se confirmer et à s'établir au niveau des pays développés, laissant là aussi espérer un meilleur partage et une meilleure gestion collective de l'eau potable.

D'heureuses initiatives locales lancées il y a quelques années par certaines autorités indiennes notamment, déjà conscientes des difficultés internes actuelles, commencent aussi à obtenir des résultats intéressants. Le début des années 1990 marque un changement d'attitude du gouvernement indien en matière de planification du développement et de la participation des acteurs locaux. Un double constat s'est petit à petit imposé aux pouvoirs publics révélant d'abord l'échec des politiques de conservation de la nature et d'autre part le poids des pratiques sociales en matière de gestion des ressources. Ce constat a progressivement conduit les décideurs publics indiens à d'abord reconnaître la nécessité d'une participation effective des acteurs locaux à la gestion des ressources, des milieux et des territoires, et ensuite à assouplir leur position hégémonique, parfois agressive, par rapport aux États frontaliers pour éviter soit le durcissement de ces derniers avec la menace d'accords bilatéraux défavorables, soit la création d'une coalition anti indienne.

L'Andhra Pradesh est, en matière de gestion participative des eaux de surface et de l'irrigation, un État pionnier. Votée en 1997, une loi permet le transfert des droits de gestion des périmètres irrigués aux irrigants qui se seront constitués au préalable en association³¹. Cette mesure de décentralisation administrative constitue donc un changement d'attitude important de la part de l'État, l'administration devenant responsable devant les associations. Les incitations financières mise en place par l'État indien, à grand renfort d'aide étrangère, notamment de la Banque mondiale a ainsi favorisé la création de nombreuses associations et développé un nouvel esprit de responsabilisation. L'État de l'Andhra Pradesh a aussi lancé en 2001 un nouveau programme³² de développement participatif situé au niveau des micro-bassins versants. Ce programme redéfinit les bassins en fonction des frontières administratives des villages avec un plafond de 500 hectares et en fonction de la ligne de partage des eaux. La principale innovation de ce programme repose sur la décentralisation de la planification des projets de développement. Chaque année, le conseil de village décide démocratiquement des projets en fonction de l'intensité perçue des besoins locaux : barrage collinaire, pépinière forestière, enclos à bétail, etc. Le programme mise ainsi avant tout sur "les ressources locales et les possibilités existantes". D'autres initiatives dont celle de l'ONG 'Tarun Bharat Sangh' dans le district d'Alwar dans l'État du Rajasthan, a aussi aidé à la responsabilisation des villageois dans la gestion de leurs ressources en eau, dans la nécessaire reforestation de leurs berges et dans l'évaluation de leurs besoins. Dans chaque village, des comités se sont là aussi constitués pour veiller à la préservation des ressources naturelles, à la bonne législation de l'eau et à l'interdiction de cultures contre nature.

D'autres collectifs populaires manifestent leur désapprobation de la privatisation de l'eau, notamment face à des multinationales comme Coca Cola dans l'État du Kerala dont l'usine de Plachimada se voit obliger de réduire ses prélèvements dans les nappes phréatiques locales.

La population devenant ainsi le moteur principal de son développement, l'administration n'offrant que son assistance, elle devrait moins être tentée par l'instrumentalisation des litiges liés à l'eau propices à la radicalisation d'une situation déjà tendue par d'autres facteurs de tensions.

³¹ WUA : Water User Association.

³² l'APRLP : l'Andhra Pradesh Rural Livelihoods Programme.

2.3.2 Un environnement stratégique local et international dissuasif :

A cet effet, on peut considérer, dans une très large mesure bien sur, que l'arme nucléaire dont se sont dotés l'Inde en 1998 et le Pakistan en 1999 est aussi un facteur de stabilisation et de régulation des tensions liées à l'eau. Malgré leurs très nombreux contentieux et conflits, dont le dernier en 2002³³, leur arsenal nucléaire les a jusque là dissuadés de toutes surenchères militaires. Il est donc concevable que cet arsenal soit aussi dissuasif par rapport aux conflits et aux enjeux de l'eau. La visite du Président Pervez Musharraf à New Delhi en avril 2005 sur invitation du Premier Ministre indien Manmohan Singh permet d'afficher un certain volontarisme pour essayer de régler sinon de limiter pacifiquement leurs différents, d'anticiper d'éventuelles nouvelles crises.

Les grandes organisations telle que la SAARC³⁴ où se sont regroupés et associés les pays d'Asie du Sud depuis 1980 ou telles que la Banque asiatique de développement et la commission mondiale des barrages pourraient elles aussi servir à la régulation et à la résolution des tensions liées à l'eau. Bien que ce sujet de la gestion des ressources n'ait pas été intégré à l'origine lors de la création de la SAARC, et que l'Inde ait, jusqu'à ces dernières années, imposé sa domination et multiplié les accords bilatéraux plus favorables à ses intérêts propres, de véritables discussions se sont fait jour sous l'effet conjugué de la pression de la société civile, de la communauté internationale et d'une réelle volonté politique des nouveaux dirigeants des États d'Asie du Sud. D'honnêtes consensus sur l'appréciation de la situation et sur les mesures à prendre incitent à un certain optimisme.

Mais c'est surtout l'évolution des relations internationales depuis 2001 qui apparaît comme déterminante. Pas directement liée à la problématique de l'eau en Asie du Sud mais beaucoup

³³ 2002 a effectivement été marquée par une nouvelle escalade de la tension et un conflit armé entre les deux pays. Suite à une première série d'attentats au Cachemire mais surtout contre le Parlement indien en décembre 2001, l'Inde a pris un ensemble de mesures de rétorsion contre le Pakistan, jugé responsable des infiltrations de militants cachemiris à partir de la zone contrôlée par Islamabad. Elle a rappelé une grande partie de ses diplomates présents à Islamabad, rompu les liaisons aériennes, ferroviaires et routières et a surtout mobilisé près de 700.000 hommes sur la frontière avec le Pakistan. Ce dernier a, de son côté, répliqué par des mesures analogues : rappel des diplomates, rupture des communications, mobilisation de l'armée pakistanaise. Une deuxième série d'attentats au Cachemire Indien en mai 2002 a définitivement aggravé la tension et conduit à une menace réelle de guerre entre les deux pays, qui s'est traduit sur le terrain par la multiplication des incidents frontaliers, des accrochages et des duels d'artillerie. Seules les interventions de la Russie puis des Etats-Unis ont permis de renouer les fils du dialogue et de donner les premiers signes de désescalade.

³⁴ L'Association Sud-Asiatique pour la Coopération Régionale (ASARC) (SAARC en anglais, *South Asian Association for Regional Co-Operation*, SAARC) est une association régionale initiée par le président bangladais de l'époque, Ziaur Rahman, fondée le 2 août 1983 à New Delhi et établie par une charte signée le 8 décembre 1985. L'ASARC regroupe 8 pays de l'Asie du Sud, soit le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et le Sri Lanka et plus récemment l'Afghanistan. La Chine et le Japon ont le statut de pays observateurs. L'ASARC encourage la coopération dans les domaines de l'agriculture, le développement rural, la science et les technologies, ainsi que la culture, la santé, le contrôle de la natalité, des politiques anti-narcotrafic et la lutte anti-terrorisme.

plus à des questions de lutte contre le terrorisme et à des perspectives de développement économique, l'action des États-Unis d'Amérique, de la Chine est aussi un facteur de régulation. En effet, la politique étrangère américaine a considérablement évolué d'une part depuis les attentats du 11 septembre 2001, avec sa déclaration de guerre au terrorisme et ses opérations militaires en Afghanistan et d'autre part depuis 2003 avec son engagement massif en Irak. Conscient qu'elle ne peut trop laisser s'ouvrir ou se développer de nouveaux fronts de déstabilisation entre l'Inde et le Pakistan, de nouveaux fronts de crispation avec le chantage nucléaire de la Corée du Nord hier et de l'Iran aujourd'hui ou laisser le champ stratégique totalement libre à l'Inde ou à la Chine, l'administration américaine intensifie ses visites diplomatiques, les accords bilatéraux et les pressions pour atténuer les différents, les sources de conflits. La visite de la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice en Mars 2005 en Inde et au Pakistan et la récente visite du président Bush au Pakistan en mars 2006 montrent entre autres toute la volonté des USA à préserver un juste équilibre, certes favorable à leurs intérêts stratégiques mais propice une authentique stabilité régionale.

Cette régulation paraît aussi possible par l'action directe ou indirecte de la Chine vis-à-vis de l'Inde et du Pakistan. La signature le 11 avril 2005 avec l'Inde d'un « Partenariat stratégique pour la paix et la sécurité » où serait notamment envisagé le règlement du différent frontalier himalayen de l'Arunachal Pradesh³⁵, laisse présager qu'aucune action belliqueuse directe ne sera entreprise de quelque manière que ce soit par l'un des deux pays. Le flux des échanges commerciaux et la coopération économique croissante des deux pays accentuent le degré d'interdépendance. Cette situation, pour l'instant favorable et animée de bonnes intentions, n'est certes ni totalement idyllique ni totalement durable mais laisse augurer que l'eau ne sera pas tout de suite le facteur crisogène annoncé par certains analystes.

Il y a enfin une incontestable prise de conscience de la communauté internationale qui multiplie les concertations et les actions pour empêcher l'instrumentalisation de « l'or bleu » à des fins stratégiques et politiques. Cette prise de conscience est d'abord le résultat de la pression de nombreuses organisations non gouvernementales et organisations écologiques ou environnementales régionales et internationales qui poussent à la reconnaissance du statut de l'eau comme patrimoine mondial commun et à l'édification d'un droit international strict et applicable. L'exemple de l'Inde est révélateur. Des procès ont récemment été gagnés par des

³⁵ A l'origine du conflit Inde – Chine de 1962 : Au début des années 60, quelques mois après le schisme sino-soviétique, la Chine perçoit la possibilité de renforcer sa domination sur le Tibet mais surtout sur l'ensemble du continent asiatique, d'humilier l'Inde (alliée de Moscou) et de régler certains problèmes frontaliers hérités de la colonisation britannique. Elle s'empare, à la fin de l'année 1962, de l'Aksaï Chin ou « le désert des pierres blanches » dans la partie Est du Cachemire dont elle gardera malgré un retrait partiel de ses troupes, le contrôle de plus de 48000 Km².

collectifs contre la construction de nouveaux barrages et l'exploitation des ressources d'eau douce par des multinationales telles que Coca Cola ou Pepsi.

Sur le plan international et onusien, le Comité des Nations Unies pour les Droits Economiques, Sociaux et Culturels a reconnu en novembre 2002, l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit fondamental de l'être humain. Au travers de son programme hydrologique international³⁶, l'ONU met à disposition des États membres un instrument qui leur permet de mieux gérer et de mieux mettre en valeur leur ressource en eau. Le 21 mai 2003, à l'occasion du G8 d'Evian, plusieurs associations lancent un appel aux plus hautes autorités de la planète réclamant « de l'eau pour tous ». Lors du 6^{ème} Forum social mondial tenu à Caracas, Venezuela, du 24 au 29 janvier 2005, plus de 60 organisations non gouvernementales se sont rassemblées afin de mettre sur pied une stratégie pour lutter contre la privatisation et la marchandisation de « l'or bleu ». Enfin la décision de la communauté internationale d'établir une journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2006, montre clairement son intention d'alerter les opinions publiques et les instances dirigeantes et sa volonté d'une part d'encadrer et de légiférer autour de la problématique de l'eau et d'autre part de sensibiliser les populations locales. Le fait que la Journée mondiale de l'eau 2006 soit primo organisée autour du thème : « l'eau et la culture³⁷ » et secundo menée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) montre encore une fois que la problématique de l'eau, dans le monde comme en Asie du Sud, ne peut être déconnectée des autres facteurs de puissance tels que la culture, la religion et l'identité sociale des populations et être résolue isolément.

³⁶ PHI : programme intergouvernemental de coopération scientifique de l'UNESCO concernant les ressources en eau. Le PHI a pour but d'améliorer les bases scientifiques et technologiques sur lesquelles peuvent se fonder des méthodes de gestion rationnelle des ressources en eau respectueuses de l'environnement. En tant que mécanisme principal de l'UNESCO s'occupant du problème prioritaire des ressources en eau et des écosystèmes sur lesquels elles reposent, le PHI s'efforce de réduire au minimum les risques qui pèsent sur les systèmes hydriques, en tenant pleinement compte des exigences et interactions sociales, et en mettant au point des méthodes bien adaptées à une gestion rationnelle de l'eau.

³⁷ Le thème «l'eau et la culture» de la Journée mondiale de l'eau 2006 a ainsi été choisi pour attirer l'attention sur le fait qu'il existe autant de façons de percevoir, d'utiliser et de célébrer l'eau qu'il existe de traditions culturelles dans le monde.

CONCLUSION

L'analyse des tensions et conflits qui ont ponctué l'histoire récente de l'Asie du Sud atteste que l'eau douce est non seulement encore un élément constitutif majeur des sociétés asiatiques mais qu'elle est bel et bien considérée comme un déterminant de la puissance et un enjeu stratégique important pour les populations et les Etats.

Malgré de nombreux atouts géographiques et climatiques, la question du partage de l'eau peut être, en Asie du Sud, un élément significatif d'une crispation régionale. Ne pouvant être dissociée des autres facteurs géopolitiques, elle se surimpose à d'autres litiges, territoriaux, politiques, socio-économiques ou culturels, qu'elle vient exacerber. Car la problématique de l'eau est en effet très souvent instrumentalisée, soit pour servir des intérêts particuliers, privés, locaux ou nationaux, soit pour exercer des pressions, radicaliser une situation politique déjà tendue et renforcer une position dominante. De plus en plus exploitée, consommée, polluée, convoitée et disputée dans le monde, au point que certains experts confirment qu'elle sera la cause essentielle des nouvelles guerres du XXI^{ème} Siècle, l'eau douce d'Asie du Sud semble susciter les mêmes inquiétudes.

Il semble cependant, grâce à une prise de conscience locale et internationale, à une évaluation commune des risques, des menaces et des intérêts et à une évolution progressive des mentalités et des politiques que l'eau soit aujourd'hui en passe de devenir un facteur de régulation, de stabilisation voire de pacification. Confrontés à de nombreux autres défis internes, démographiques, économiques et religieux, externes avec la présence de plus en plus marquée de la Chine et des Etats-Unis, les Etats d'Asie du Sud semblent vouloir dépasser leurs tensions actuelles, sauvegarder leur « or bleu » et leurs intérêts pour mieux préserver leur développement et leur existence en ce début de 3^{ème} millénaire.

La demande dans son discours de clôture du 22 mars 2006, devant les représentants des 140 nations présentes au quatrième forum mondial de l'eau de Mexico, de Loïc Fauchon, Président du Conseil mondial de l'eau (CME) de la reconnaissance du « droit à l'eau sans ambiguïté et comme élément essentiel de la dignité humaine » permet aussi d'envisager une meilleure gouvernance mondiale et locale de l'eau, une moindre marchandisation et politisation de cette ressource vitale pour l'Asie du Sud et pour l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANÇAIS :

- GUILLARD Olivier, *La stratégie de l'Inde pour le 21^{ème} Siècle*, Paris, Ed Economica, 2000.
- LASSERE Frédéric, *L'eau, enjeu mondial : géopolitique du partage de l'eau*, Paris, Ed Serpents à plumes, 2003.
- LASSERE Frédéric – DESCROIX Luc, *Eaux et Territoires : Tensions – coopérations et géopolitique de l'eau*, Paris, Ed L'Harmattan, 2003.
- SIRONNEAU Jacques, *L'eau : nouvel enjeu stratégique mondial*, Ed Economica, 1996.
- CANDESSUS Michel, *Le scandale de la soif dans le monde*, Paris, Ed Robert Laffont, 2004.
- ZERAH Marie-Hélène, *L'accès à l'eau dans les villes indiennes*, Ed Economica, 1999.
- ZERAH Marie-Hélène, "Water - Unreliable Supply in Delhi", New Delhi, Manohar Publishers, 2000.
- LAFON Michel, *Atlas des guerres 2000 : les vraies menaces du 3^{ème} millénaire*, IRIS.
- ROU Arion, *L'eau dans la vie et la pensée de l'Inde*, Ed Association françaises pour les études indiennes, 2000.
- BOUGUERRA Mohamed Larbi, *les batailles de l'eau : pour un bien commun de l'humanité*, Ed de l'Atelier, 2003.
- LACOSTE Yves, *L'eau dans le monde, les batailles pour la vie*, Ed Larousse, 2003.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS :

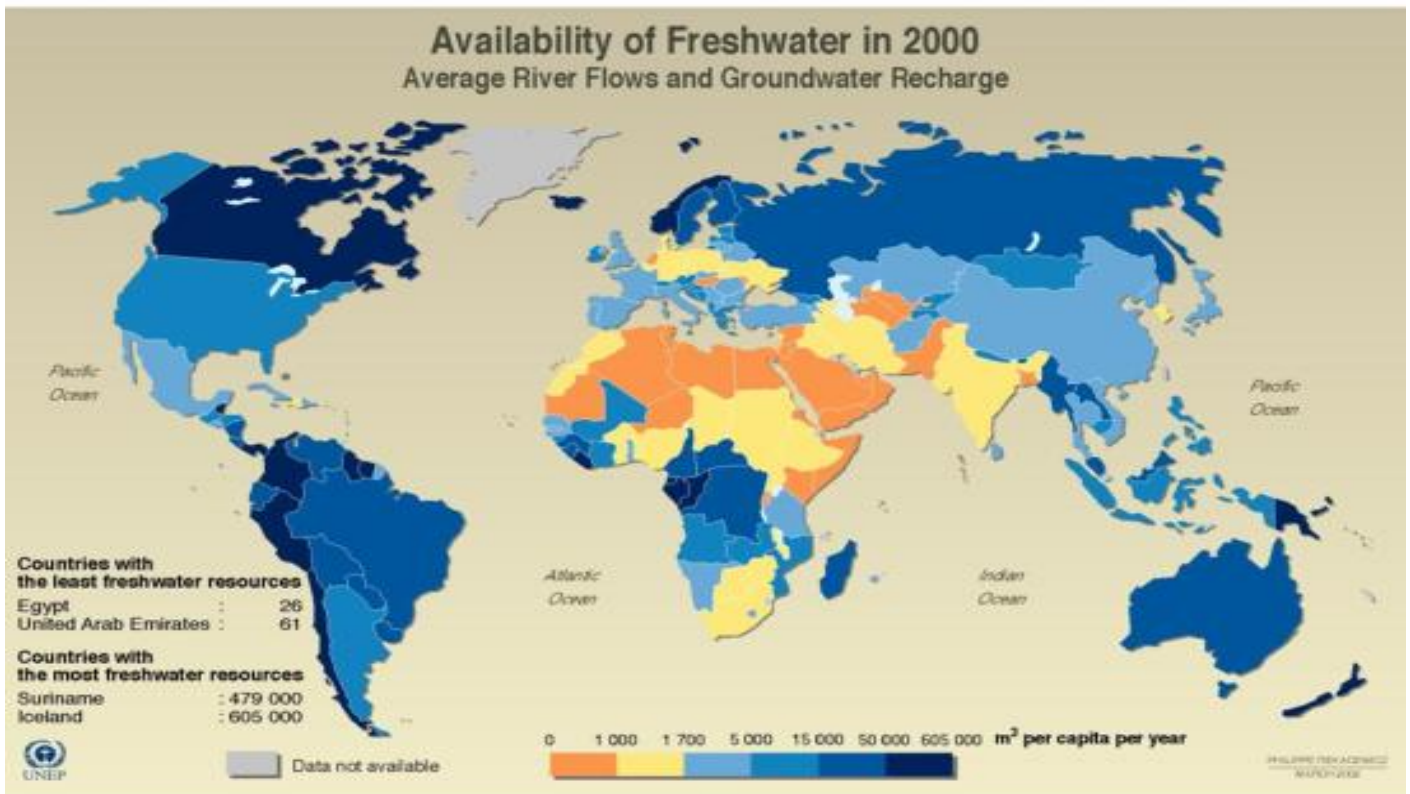
- LAMBALLE Alain, *l'eau, source de conflit en Asie du Sud*, dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, 1999.
- LAMBALLE Alain, *L'inde, un acteur international majeur*, Revue Défense Nationale, 2006.
- LASSERRE Frédéric, *Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau ?*, Chaire Téléglobe Raoul DANDURAND, 2000.
- BARAH Mikail, *L'eau, un enjeu environnemental aux répercussions géopolitiques*, La revue internationale et stratégique n°60, hiver 2005-2006.
- LACOSTE Yves, *Géopolitique de l'eau*, Hérodote n°102, Juillet 2001.
- LACOSTE Yves, *Montagnes et géopolitiques*, Hérodote n°107, 2002.
- MUTTIN Georges, *les eaux conflictuelles du Moyen Orient*, Eau et géopolitique, 2003.
- BON Emmanuel et LANDY Frédéric, *L'irrigation en Inde rurale à l'épreuve de la décentralisation*,
- RACINE Jean-Luc, *Le débat sur la Narmada : L'Inde face au dilemme des grands barrages*, Hérodote n°102, Juillet 2001.
- RACINE Jean-Luc, *L'Inde et l'ordre du monde*, Hérodote n°108, 2003.
- KAPFER Uwe, *Ressources en eau des bassins transfrontaliers et stabilité géopolitique*, Défense nationale, janvier 2002.
- MOHAMMAD-ARIF Aminah, *L'Inde et sa puissance*, INALCO, 1998.
- ALLOUCHE Jérémy, *Géopolitique de l'eau en Asie centrale*, CEMOTI.

- VANDANA Shiva, *Non à la privatisation des eaux du Gange*, the Hindou, Courrier International n°673, 2003.
- *Attention aux guerres de l'eau !* Courrier international n°774, 2005.
- COURT Marielle et DE MALET Caroline, *L'accès à l'eau, le grand défi du XXI^{ème} siècle*, lefigaro.fr, 2006.
- *Eaux et rivières souterraines*, Que sais-je n° 455, 1999.
- *La géopolitique*, Que sais-je n°3718, Septembre 2005.
- *L'or bleu, l'eau pour tous*, Revue des deux mondes, 2000.

SITES INTERNET :

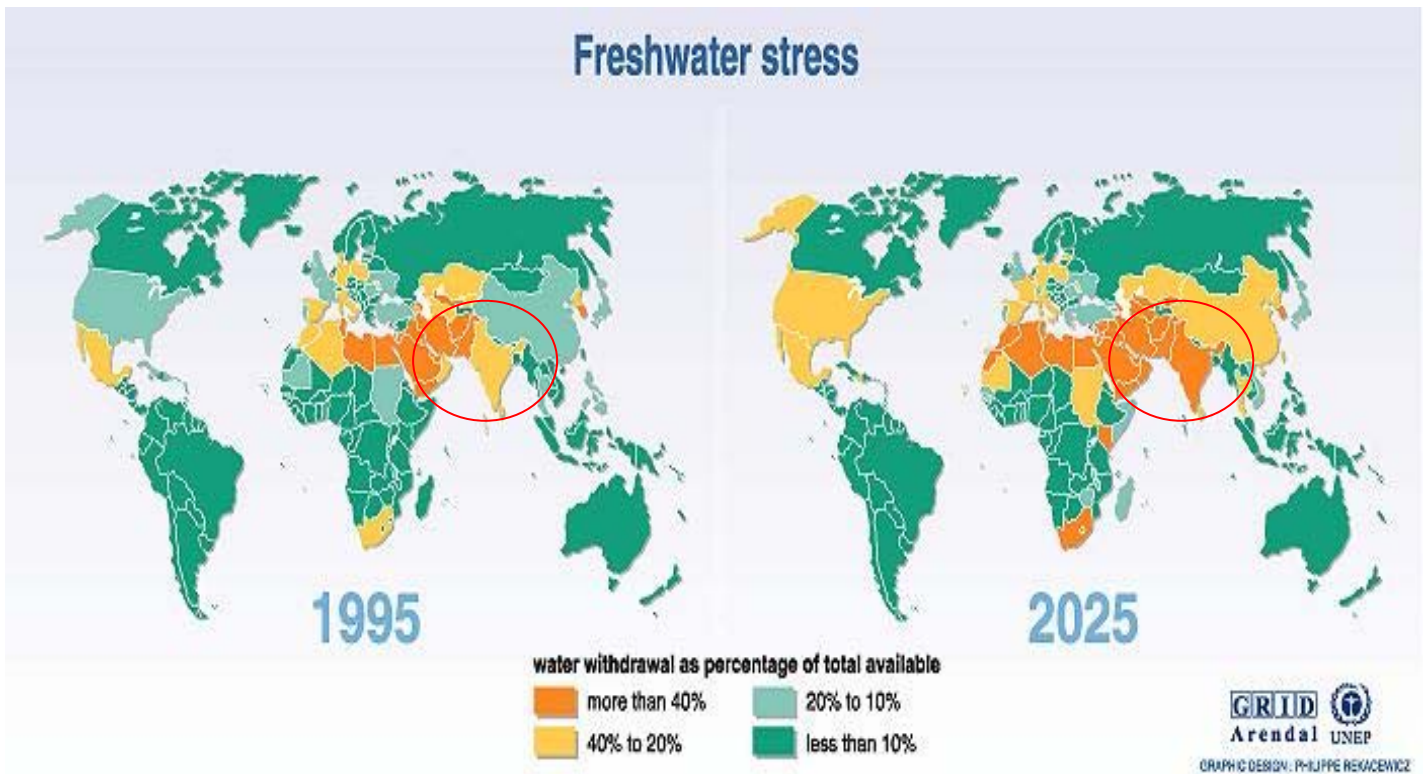
- www.sciences-po.org/projets_collectifs/eau/enjeux21'O
- www.univ-paris8.fr
- www.internationalcrisisgroup.com
- www.membres.lycos.fr/geopoleau/expo
- www.diplomatie.gouv.fr
- www.defnat.com
- www.ceri-sciencespo.com
- www.cnrs.fr
- www.ehess.fr/centres/ceias/
- www.dandurand.uqam.ca
- www.aplivelihoods.org
- www.cepii.fr
- www.imf.org
- www.csh-delhi.com
- www.ocde.org
- www.worldbank.org
- www.wto.org
- www.worldwatercouncil.org
- www.h2o.net
- www.futuribles.com
- www.southasiabooks.com
- www.asiaweek.com
- www.timesofindia.com
- www.diploweb.com
- www.wrmin.nic.in
- www.gwpforum.org
- www.acted.org
- www.revues.org
- www.conflicts.org
- www.developpementdurable.revues.org
- www.maps.grida.no

Disponibilité de l'eau en 2000



Source World Resources 2000-2001, People and Ecosystems: The Fraying Web of Life, World Resources Institute (WRI), Washington DC, 2000.

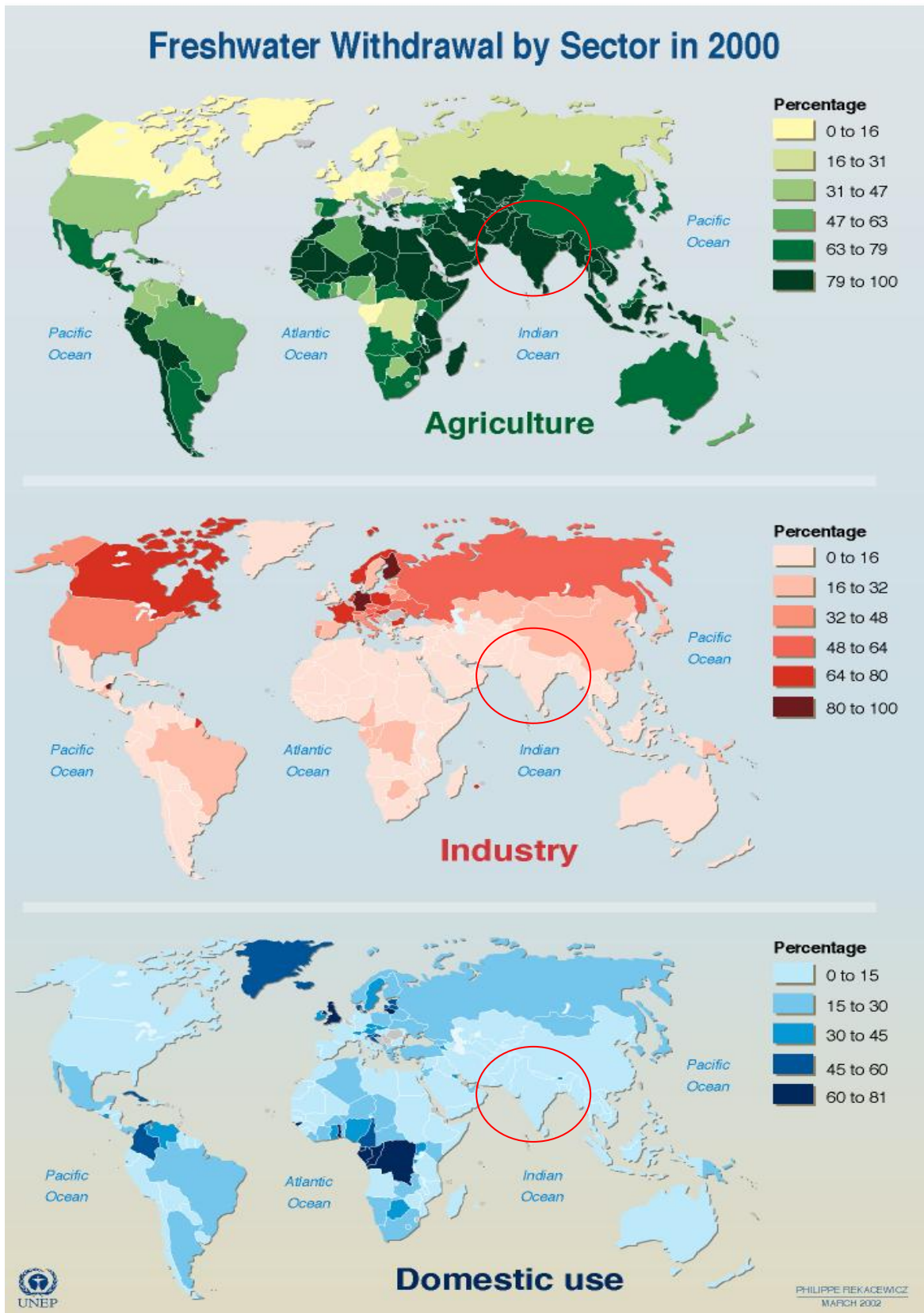
Evolution de la disponibilité de l'eau entre 1995 et 2025



Source: Global environment outlook 2000 (GEO), UNEP, Earthscan, London, 1999.

La consommation d'eau par secteur en 2000.

10 a



Source: World Resources 2000-2001, *People and Ecosystems: The Fraying Web of Life*, World Resources Institute (WRI), Washington DC, 2000.

Le niveau d'accès à l'eau potable en 2025

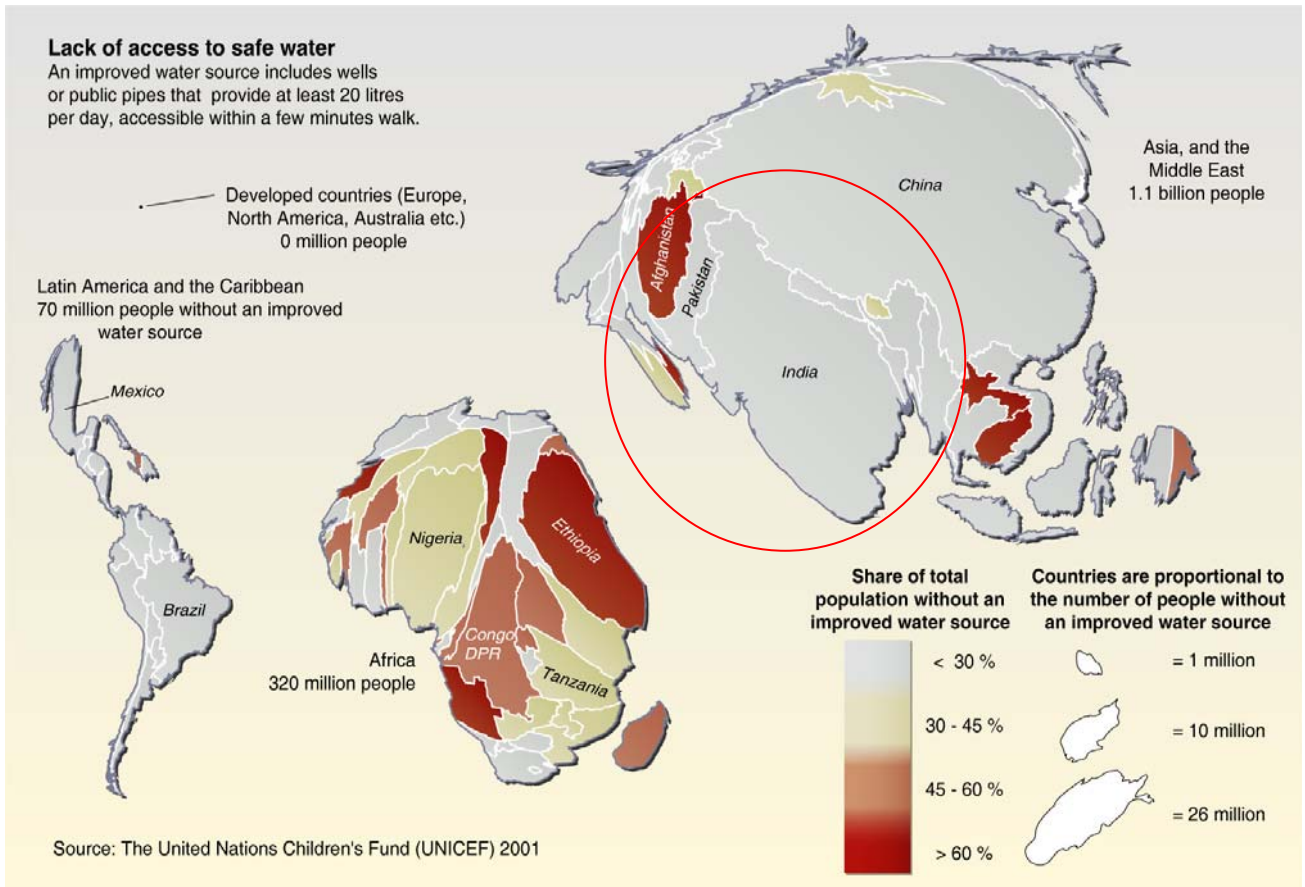


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1 Aussi abondante soit-elle en Asie du Sud, l'eau douce est, au fil des années, effectivement devenue un véritable facteur de puissance et de tensions dans les relations intra et inter étatiques d'Asie du Sud.....	6
<i>1.1 L'eau en Asie du Sud : source de vie et d'identité des populations et des États :</i>	<i>6</i>
1.1.1 L'Himalaya, le château d'eau de l'Asie, une richesse formidable :	7
1.1.2 La mousson : un climat aussi propice à l'abondance :	8
1.1.3 Des fleuves, facteurs de vie, d'identité et de développement :	8
<i>1.2 Les effets contrastés des politiques agricoles et d'aménagement du territoire :</i>	<i>10</i>
1.2.1 L'irrigation à outrance, seule réponse à l'explosion démographique :	10
1.2.2 Une abondance perpétuelle illusoire et irresponsable :	11
1.2.3 Des fins aussi politiques qu'économiques :	12
<i>1.3 Une ressource pas assez protégée par un droit international flou et inopérant :</i>	<i>13</i>
1.3.1 La suprématie de l'amont sur l'aval :	13
1.3.2 A chacun sa doctrine :	14
1.3.3 Quelques tentatives malheureusement encore infructueuses :	15
2 « L'or bleu » : une ressource de plus en plus stratégique :	16
<i>2.1 De plus en plus, consommée et polluée, elle devient de plus en plus rare et chère.....</i>	<i>17</i>
2.1.1 L'explosion démographique en zone urbaine : 1ère cause de raréfaction de l'eau :	17
2.1.2 « L'or bleu » : de futurs profits à la hauteur de l'or noir :	19
2.1.3 Les excès de la modernité :	20
2.1.4 Des niveaux de pollution et de gaspillage eux aussi en pleine explosion :	20
2.1.5 Quels enjeux face à la Chine, elle aussi menacée de pénurie :	21
<i>2.2 Un instrument politique des États : l'eau, un prétexte des tensions intra et inter étatiques :</i>	<i>22</i>
2.2.1 L'eau : un prétexte plus qu'un facteur de crises et de tensions :	22
2.2.2 L'eau : une cible et une arme militaire :	23
<i>2.3 Des perspectives optimistes de régulation et de limitation des tensions :</i>	<i>24</i>
2.3.1 Vers une plus grande responsabilisation :	26
2.3.2 Un environnement stratégique local et international dissuasif :	28
CONCLUSION.....	30
BIBLIOGRAPHIE.....	31
ANNEXES.....	33